# GOPH

2026
2032

GUIDE DES ORIENTATIONS
POLITIQUES HÉMOISES



VILLE
DE HEM

# SOMMAIRE GOPH 2026-2032



p. 8

**PARTIE 1 : TISSER ET ENTRETENIR LES LIENS DE SOLIDARITÉ À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

Accompagner les Hémoises et les Hémois les plus vulnérables, agir en prévention dans le domaine de la santé, favoriser l'égalité des chances dans tous les quartiers, soutenir le rythme de la rénovation urbaine, offrir à tous une offre diversifiée de services publics



p. 20

**PARTIE 2 : S'OUVRIR AUX AUTRES, AU MONDE ET À LA CULTURE**

Bien grandir à Hem, favoriser l'éveil des tout-petits, encourager les familles, accompagner les premiers jours de l'enfant et les premiers pas des parents, ouvrir l'espace des apprentissages, encourager l'éducation, la découverte des métiers et des cultures, faire des moments de loisirs des instants de curiosité partagée, concevoir les projets des jeunes comme un apprentissage de la vie citoyenne et d'adulte, dans une ville ouverte à la culture conviviale et sportive



p. 36

**PARTIE 3 : BIEN VIVRE À HEM**

Évoluer dans la vie quotidienne au sein d'espaces publics renouvelés et entretenus, poursuivre la mutation de la ville et sa modernisation, ouvrir la ville à la nature, maintenir le cap de la transition écologique et énergétique du cadre urbain et des équipements publics, vivre au sein d'une ville sûre, commerçante, dynamique, conviviale, et sportive

Introduction générale ..... 6

**PREMIÈRE PARTIE : TISSER ET ENTRETENIR LES LIENS DE SOLIDARITÉ À TOUS LES ÂGES DE LA VIE 8**

Introduction ..... 10
Accompagner les publics vulnérables ..... 11
Encourager l'accès à l'emploi ..... 12
Le partenariat avec les centres sociaux ..... 13
Les relations avec les bailleurs sociaux ..... 14
Une ville attentive à ses aînés ..... 15
Un engagement partagé en faveur de la santé ..... 17
Handicap : une ville plus inclusive ..... 19
Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes ..... 19

**DEUXIÈME PARTIE : S'OUVRIR AUX AUTRES, AU MONDE ET À LA CULTURE 20**

Introduction ..... 22
Accompagner la petite enfance ..... 23
Soutenir les parents ..... 24
Des aires de jeux sécurisées et adaptées dans tous les quartiers ..... 24
Apprendre, comprendre, et réussir sa scolarité à Hem ..... 25
Un patrimoine scolaire adapté et modernisé ..... 26
Des écoles animées à l'identité affirmée ..... 26
Une ville qui reflète tous les visages de ses jeunes ..... 28
Les jeunes, citoyens dans la ville ..... 30
Culture, sports et loisirs : les atouts d'une ville conviviale ..... 30
Espace Franchomme, lieu de référence culturel ..... 32
La culture pour tous ..... 32
Hem, ville sportive ..... 34
Vers le sport santé ..... 34

**TROISIÈME PARTIE : BIEN VIVRE À HEM 36**

Introduction ..... 38
Poursuivre la modernisation de la ville et l'aménagement des espaces publics ..... 39
Poursuivre la rénovation urbaine ..... 39
Un patrimoine communal rénové ..... 40
Une ville sûre et tranquille ..... 42
Anticiper les risques ..... 43
Une ville accueillante aux entrepreneurs et aux créateurs ..... 43
Soutien au commerce de proximité et aux artisans locaux ..... 44
Des logements adaptés aux différentes étapes de la vie ..... 45
Des solutions de mobilité diversifiées ..... 46
Vers une ville apaisée ..... 46
Affirmer la place des mobilités douces ..... 47
Développer l'usage des transports en commun ..... 48
Hem, ville et campagne : la ville par nature ..... 48
Développer la nature en ville ..... 49
Hem, ville propre ..... 51
Participer à la vie locale ..... 52
Finances municipales : S'assurer les moyens d'agir ..... 53
Volonté d'efficience publique et de performance ..... 54
Des ressources humaines mobilisés sur le projet ..... 54





## GOPH 2026-2032

Le Guide des Orientations Politiques Hémoises fixe les **grands axes des politiques publiques** qui ont vocation à s'engager ou à se poursuivre sur le territoire de la commune à l'horizon du mandat municipal 2026-2032. Il décrit à la fois les **priorités de la commune**, les **orientations stratégiques** que celle-ci entend poursuivre pendant les 6 prochaines années dans les différents domaines de l'intervention municipale, ainsi que les **principes qui organisent l'action publique locale**. Il constitue ainsi une feuille de route pour la ville et ses partenaires institutionnels ou associatifs et ses habitants.

**Le GOPH 2026-2032 s'articule autour des trois finalités suivantes :**

• **Tisser et entretenir les liens de solidarité à tous les âges de la vie :** accompagner les Hémoises et les Hémois les plus vulnérables, agir en prévention dans le domaine de la santé, favoriser l'égalité des chances dans tous les quartiers, soutenir le rythme de la rénovation urbaine, offrir à tous une offre diversifiée de services publics

• **S'ouvrir aux autres, à l'éducation et à la culture :** bien grandir à Hem, favoriser l'éveil des tout-petits, encourager les familles, accompagner les premiers jours de l'enfant et les premiers pas des parents, ouvrir l'espace des apprentissages, encourager l'éducation, la découverte des métiers et des cultures, faire des moments de loisirs des instants de curiosité partagée, concevoir les projets des jeunes comme un apprentissage de la vie citoyenne et d'adulte, dans une ville ouverte à la culture, conviviale et sportive.

• **Bien vivre à Hem :** évoluer dans la vie quotidienne au sein d'espaces publics renouvelés et entretenus, poursuivre la mutation de la ville et sa modernisation, ouvrir la ville à la nature, maintenir le cap de la transition écologique et énergétique du cadre urbain et des équipements publics, vivre au sein d'une ville sûre, commerçante, dynamique.

**Une revue à mi-mandat sera organisée afin d'actualiser le GOPH** au regard de l'avancement des engagements, des besoins nouveaux du territoire et des évolutions des compétences et partenariats. Cette revue donnera lieu à une présentation publique au conseil municipal.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

**Une ville est toujours le produit d'une histoire.** Selon les cas, elle puise plus ou moins loin dans le temps les sources de son évolution, de ses transformations. Ville nouvelle ou ville ancienne, elle traduit la vie des hommes et des femmes qui l'ont construite, façonnée. En héritage, nous avons ainsi reçu des rues, des monuments, des équipements, des espaces de production ou de commerces, des lieux de détente ou de loisirs. Sur ces réalisations, **le temps passe et laisse sa trace.** Et les vies qui se succèdent en même temps que les époques, sculptent à la ville son nouveau visage.

De fait, une ville traduit aussi **une espérance**. A chaque génération, correspond une aspiration à une vie meilleure, plus complète, plus riche d'échanges et de rencontres, de possibilités d'apprendre, de comprendre et de créer. Chaque génération connaît aussi ses innovations qui transformant les modes de vie. La ville constitue ainsi un carrefour d'opportunités pour s'éveiller, se révéler à soi-même et aux autres, s'émanciper. Les espoirs suscités peuvent parfois être déçus : les occasions manquées et leurs conséquences sur la vie des habitants se lisent aussi dans les formes urbaines. Dans ces cas là encore, la force d'une ville est de susciter les dynamiques de transformation qui inscrivent à nouveau celles et ceux qui y vivent, dans des logiques positives.

Une ville est donc aussi **une chance**. Une chance de vivre dans une communauté qui permet de rencontrer d'autres personnes, de partager des passions, des envies ou de cultiver des centres d'intérêt complétement différents ! Une chance d'écoute, de dialogue. Une opportunité de débats, de confronter idées et points de vue. Une opportunité d'être accompagné, aidé, conseillé dans la vie quotidienne, dans ses projets, dans ses goûts. Une ville, c'est une chance de ne pas être seul.

Cette chance, encore faut-il pourtant la saisir. C'est l'avantage d'une ville à taille humaine, où les relations de proximité se nouent naturellement, sont entretenues et encouragées. C'est le propre d'une ville dont l'organisation urbaine et sociale est de nature à surmonter les affres de l'anonymat et de l'isolement. C'est le propre d'une ville qui se conçoit dans le cadre d'un urbanisme apaisé, si besoin repensé et reconfiguré, qui incite aux contacts humains. Une ville où chaque évènement, chaque projet, est conçu comme un moyen d'inviter les habitants à mieux se connaître, à partager des moments, des situations, des espaces. Partager son expérience de parents, sa passion sportive ou culturelle. Partager ses premiers pas d'enfant, ou son parcours d'adolescent ou de jeune adulte. Partager son temps libre retrouvé en tant que seniors, pour s'initier à de nouvelles activités, se mettre à la disposition d'associations, s'engager. Mettre à profit la diversité d'un parcours professionnel pour transmettre un savoir-faire, et accompagner un projet. Une ville qui encourage les initiatives, entretient les dynamismes, suscite les innovations. Une ville à taille humaine, c'est une ville qui met ses habitants en relation. C'est la ville, par nature.

Notre ville a traversé bien des époques. Elle a profité de périodes d'essor, souffert de crises d'intensité diverses. Elle a fait, à maintes reprises, la démonstration de **sa résilience.** Cette même force de résilience qu'elle mobilise pour relever les défis d'aujourd'hui. Au 20e siècle, Hem s'est profondément transformée avec l'essor de l'industrie textile dans l'agglomération roubaisienne. Cette percée qui s'était déjà manifestée au 19ème, s'est fortement accentuée, bouleversant la structure sociale de la commune. D'un bourg rural, elle est devenue ville d'industries, puis dans la France d'après-guerre et des années 1960 une ville de grands ensembles, emportée par la dynamique économique et démographique de toute

l'agglomération. Cependant, alors qu'avec plus de 23 000 habitants la population connaît un pic en 1975, l'activité textile entame déjà son déclin. Il ne s'arrêtera plus jusqu'au milieu des années 2000. Les usines laissent place à des friches. Leurs employés subissent un chômage de masse. L'activité économique se raréfie. Les familles se paupérisent. Le cadre urbain se dégrade. Le nombre d'habitants chute. Les quartiers s'ignorent.

Pour retrouver **sa vitalité**, la ville doit reprendre son souffle. Redonner envie de vivre à Hem. Désenclaver le territoire communal, y retrouver de l'activité, rendre aux Hémois le goût de vivre ensemble et de partager des moments communs : c'est d'abord la création de l'Antenne sud (actuelle M700), de la zone artisanale Lecoeur, de Hem en Fête. Parce que les mutations économiques et sociales de toute la métropole sont lourdes d'inertie et qu'il faut du temps pour changer de cap, une deuxième impulsion est donnée avec la destruction de la Grande Barre, la construction de l'école de police, la création de la zone des Quatre Vents. Enfin, vient le Grand Projet Hémois et sa volonté d'ouvrir la ville à ses quartiers, qui entreprend Oxyg'Hem, la rénovation urbaine des Hauts Champs-Longchamp, la création de la Vallée 2, la requalification de la Blanchisserie, la structuration du Cœur de ville autour de la Grand'Place et du Jardin des Perspectives.

C'est cette mutation au long cours que notre ville poursuit aujourd'hui en intégrant à son projet les nécessités inhérentes à la **transition écologique et aux défis posés par les effets du changement climatique**. Aux enjeux de la rénovation urbaine s'agrègent ceux de l'adaptation à un climat plus chaud dans une France à +2,7° en 2050 et des étés dont la température moyenne à Hem aura augmenté de 2,5°. Cette perspective qui impose d'anticiper et rend d'autant plus indispensable l'exercice de repenser la ville de demain, de poursuivre la mutation de ses espaces publics, de ses équipements, de préserver ses espaces de nature, reconsidérer la manière d'habiter, la façon de se déplacer, de faire vivre la solidarité.

De tout temps **la ville s'adapte**, planifie ses mutations, maîtrise ses transformations. De tout temps, elle reste **fidèle** à elle-même, à cet esprit village qui cultive le vivre-ensemble, entretient la solidarité, encourage la convivialité. Fidèle à cette capacité de surprendre et d'innover, de construire et de sauvegarder, de faire face aux défis et d'en relever de nouveaux. C'est tout l'esprit de la vie à Hem, d'une ville à taille humaine, d'une ville par nature.

**C'est cet esprit qui anime aujourd'hui encore le projet de la ville qui est décliné dans ce nouveau Guide des Orientations Politiques Hémoises.**

1

# TISSER ET ENTRETENIR LES LIENS DE SOLIDARITÉ À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Accompagner les Hémoises et les Hémois les plus vulnérables, agir en prévention dans le domaine de la santé, favoriser l'égalité des chances dans tous les quartiers, soutenir le rythme de la rénovation urbaine, offrir à tous une offre diversifiée de services publics

Introduction ..... 10
Accompagner les publics vulnérables ..... 11
Encourager l'accès à l'emploi ..... 12
Le partenariat avec les centres sociaux ..... 13
Les relations avec les bailleurs sociaux ..... 14
Une ville attentive à ses aînés ..... 15
Un engagement partagé en faveur de la santé ..... 17
Handicap : une ville plus inclusive ..... 19
Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes ..... 19



## *Introduction*

*S'il est un lien indispensable à la cohésion sociale, c'est bien le lien de solidarité. Être solidaire, c'est d'abord une attention, une veille. Sur ses proches, sur les personnes vivant aux alentours, sur les enfants qui jouent sur l'espace public dans le lotissement, sur la personne âgée vivant seule quelques maisons plus loin.*

*Être solidaire, c'est simplement se préoccuper d'autrui, quand il fait parfois trop froid, ou quand au contraire il fait trop chaud, et dans chaque circonstance de la vie qui nous amène à ne pas rester indifférent, à ne pas détourner le regard, mais incite au contraire à s'impliquer, à se sentir concerné, à intervenir. C'est le fondement même de la vie en société : mutualiser des ressources, pour les mettre en commun au service de tous. Et la première de ces ressources, c'est le temps que chacun accepte de bien vouloir consacrer aux autres. C'est dire que la solidarité est d'abord une disposition d'esprit, un réflexe accessible à toutes et tous. C'est l'affaire de chacune et chacun au quotidien. C'est une part de l'esprit civique : se sentir responsable, aussi, de celles et ceux qu'on ne connaît pas, ou peu, mais dont le sort nous concerne.*

*La solidarité n'est donc pas seulement l'affaire d'institutions, de structures, de dispositifs. Si ces derniers sont indispensables, ils ne peuvent pas suppléer le sentiment de proximité qui nous porte vers les autres. Le rôle de la ville est d'entretenir ce lien de proximité. De l'encourager, de le développer, et de le favoriser.*
*De diffuser les messages visant à porter attention à l'autre. De soutenir les initiatives associatives souvent au plus près des besoins des plus vulnérables. De confier, avec d'autres, aux structures qui accompagnent celles et ceux qui sont fragilisées par la vie, les moyens de leurs missions. D'encourager les réseaux professionnels à mieux se connaître, à échanger, à proposer. De faciliter les partenariats entre les acteurs sociaux et les institutions. C'est en effet de leur part une politique active qui est nécessaire, aux côtés de la ville. Il ne s'agit pas pour la ville de se substituer aux acteurs publics dont l'action sociale est le coeur de compétence, mais de prendre sa pleine part, à la place qui est la sienne, aux politiques de solidarité.*

*Différents éléments de diagnostic du territoire permettent d'estimer les besoins sociaux des familles ou des publics fragiles vivant à Hem. Ces données ont été réunies tout d'abord dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration de la convention territoriale globale 2026 - 2030, conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville. Elles ont également été compilées dans le cadre des concertations préalables à l'élaboration du projet Politique de la ville 2024-2030 et du renouvellement du contrat de ville métropolitain.*

*Elles sont enfin relevées chaque année dans le cadre du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine.*

*Sans revenir de manière exhaustive sur l'ensemble des indicateurs, il convient cependant d'en rappeler les principaux, dans la mesure où ils permettent de caractériser la ville de Hem et les besoins sociaux de sa population.*

*Ainsi, le taux de couverture de la population hémoise par la CAF, soit 56% de la population, est-il plus élevé que la moyenne départementale (55%), régionale (53%) et nationale. La ville compte 3831 allocataires, et 10454 habitants sont couverts par les prestations de la CAF, ce qui témoigne de difficultés sociales réelles.*

*Ces allocataires sont plus âgés qu'à l'échelle départementale : 31% des personnes couvertes par la CAF ont plus de 50 ans. De même, les familles nombreuses sont plus largement représentées à Hem parmi les allocataires, soit 30% de ceux-ci, que dans le reste du département (26%). A l'inverse, les familles monoparentales constituent une part moins importante des allocataires (28% à Hem contre 31 dans le Nord).*

*Les 15-24 ans constituent la tranche d'âge la plus fortement impactée par le chômage à Hem (39% de la demande d'emplois), dans des proportions cependant similaires avec la moyenne départementale. Les quartiers Hauts Champs, Trois Baudets, Longchamp et Trois Fermes sont plus particulièrement concernés. Enfin la population des seniors, en particulier la tranche d'âge des 60-74 ans, est en augmentation, avec une présence majoritaire des femmes.*

*Dans ce contexte global, les Quartiers en Politique de la Ville (QPV) supportent des fragilités davantage accentuées. Ces cinq quartiers rassemblent 7414 habitants dont 2056 sont allocataires de la CAF, soit 28% des Hémois vivant en QPV. Le taux de pauvreté y atteint 31,8 % de la population, contre 16% l'échelle de la ville et 18,6% à l'échelle de la métropole européenne de Lille. Le taux de chômage y est de 28% en moyenne, soit 11 points de plus que pour l'ensemble de la commune, avec des contrastes plus marqués en fonction des quartiers, notamment à Longchamp où le taux de chômage atteint 37% de la population active.*

*Ces indicateurs non exhaustifs posés, dessinent autant d'enjeux pour la ville, auxquels il lui revient de répondre par une politique active en faveur de la cohésion sociale.*

## Accompagner les publics vulnérables

Ainsi l'accompagnement des publics les plus fragiles, susceptibles d'être précarisés par le moindre accident de la vie, reste la priorité de la ville tout au long du mandat qui s'amorce.
Cette priorité s'inscrit en cohérence avec l'action menée dans ce domaine depuis plusieurs années, et qui se développera selon les mêmes principes, sous l'égide des équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

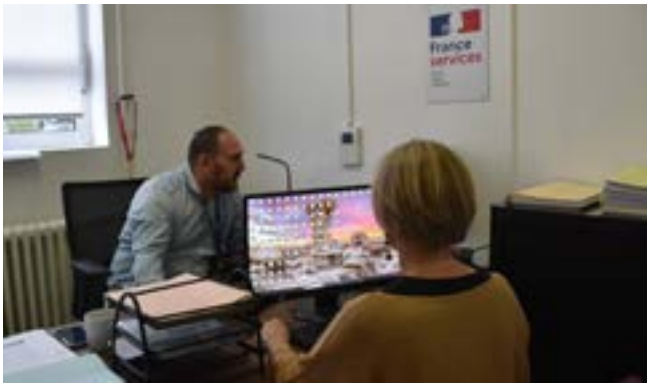
> **« L'accompagnement des publics les plus fragiles [...] reste la priorité de la ville »**

En effet, l'accompagnement développé par le CCAS repose sur une activation personnalisée des dispositifs d'aide sociale, en inscrivant les personnes concernées dans un parcours de réinsertion fondé sur un diagnostic précis de la situation personnelle ou familiale, établi par des professionnels de l'action sociale. Dès lors, la démarche d'accompagnement ou de réinsertion sociale voire professionnelle, s'inscrit dans un dialogue constant entretenu entre les équipes du CCAS et les personnes qui les sollicitent. Les services sociaux veillent dans ce cadre à leur accessibilité, que ce soit par le biais de sollicitations directement formulées en mairie, ou dans le cadre de permanences de proximité puis de rendez-vous personnalisés, afin d'assurer un suivi régulier.

L'accent sera également mis, dans la lignée de l'expérience acquise par les équipes du CCAS, sur la prévention des situations de précarité, en intervenant dès l'émergence de premiers signes de fragilité, de manière à éviter un accompagnement plus tardif, à un moment où les difficultés sociales ont d'ores et déjà pu s'accumuler. Cette exigence de prévention suppose une vraie capacité à déceler les situations potentiellement problématiques en amont, et donc une méthode de travail transversale organisée avec l'ensemble des services de la mairie en contact permanent avec la population : détecter les premiers signes de fragilité peut en effet s'effectuer à l'occasion d'une manifestation, d'une action ou d'une prestation de service effectuée par un service municipal autre que le CCAS. C'est ainsi l'ensemble des acteurs locaux qui est susceptible de participer à la détection de situations de fragilité sociale, en particulier celles qui sont d'autant moins visibles ou perceptibles que celles et ceux qui en souffrent, hésitent à mobiliser les droits auxquels ils peuvent avoir accès, ou en ignorent l'existence.

Il s'agira dans la même logique de développer, en parallèle, les partenariats avec les organismes sociaux, les centres sociaux, les associations, les services de l'emploi, les bailleurs ou les professionnels de santé, afin d'apporter une réponse globale aux situations rencontrées. S'agissant notamment des personnes les plus vulnérables, la ville entend mettre en place un suivi renforcé, afin d'éviter les ruptures de parcours et de favoriser un retour durable à l'autonomie.
Par ailleurs, cette approche globale vise à un meilleur accompagnement des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou davantage durables, grâce à une coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire.

A ce titre, la ville souhaite notamment conforter son partenariat avec l'épicerie solidaire dont l'action représente un filet indispensable de sécurité pour les personnes habilitées chaque année par le CCAS à s'adresser à ses services.




Enfin, la ville veillera particulièrement à faciliter l'accès aux droits des personnes le plus fragiles, en accompagnant celles-ci dans leurs démarches administratives, sociales ou numériques. Elle mobilisera dans ce but ses agents, notamment dans le cadre de l'agence France Services qui prendra place au sein des locaux réhabilités de la Maison de l'Emploi et des Services publics, parvis Berthelot. Celle-ci, créée en juillet 2025, a accueilli sur une année de fonctionnement plus 5170 usagers sur des questions relatives aux documents d'identité et cartes grises (France Titres), aux dossiers de retraite (Carsat), point justice…

## Encourager l'accès à l'emploi

Dans le cadre du retour ou de l'accès à l'autonomie des personnes accompagnées, la ville entend conforter le dispositif formé par les structures locales de l'emploi, articulé au service public de l'emploi. Ainsi, la ville réaffirme le caractère déterminant de la présence d'une agence locale France Travail dont l'implantation au sein des Quartiers en Politique de la Ville, constitue la garantie d'une offre de services de proximité en faveur de l'accès à l'emploi des Hémois à la recherche d'une activité professionnelle, et le vecteur d'une connaissance précise de l'offre et de la demande d'emplois.

Elle confirme le soutien qu'elle apporte à la Mission locale afin de conseiller les jeunes de moins de 25 ans dans leurs démarches à la recherche d'une formation ou d'un emploi, ainsi que le Plan Local Innovation Emploi qui accompagne les adultes éloignés de l'emploi dans leurs projets professionnels. La ville souhaite encourager les synergies en cours entre ces dispositifs au sein desquels sont impliquées les communes, dans le cadre du GIP Agire Val de Marque, et France Travail. En développant une offre de services en direction des jeunes et des adultes qui ne sont pas directement suivis par l'opérateur national du service public de l'emploi, les villes concourent ainsi à favoriser la complémentarité des acteurs de l'insertion professionnelle, et à proposer des solutions de retour à l'emploi à l'ensemble des publics affectés par le chômage.

> **« Renforcer la coordination entre les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation »**

Ainsi, la ville a l'intention de renforcer la coordination entre les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, afin de construire des parcours plus lisibles et cohérents pour les Hémois susceptibles d'en bénéficier. Des parcours plus lisibles, ce sont en effet des dynamiques d'accès à l'emploi plus motivantes, plus concrètes, mieux comprises et donc plus accessibles, qui participent de la prise de confiance des personnes les plus éloignées de l'emploi et concourent à davantage de sorties positives.

La ville compte dans ce cadre insister sur la mise en place d'actions qui donnent aux jeunes la possibilité de découvrir les réalités du monde économique et de l'entreprise. Elle soutiendra les actions ayant pour objectif de sensibiliser à l'entreprenariat, et d'accompagner les porteurs de projets de création d'activités commerciales ou artisanales. Elle mettra une attention particulière sur les initiatives qui encourageront l'accès des jeunes aux filières de l'apprentissage, et mettra l'accent sur l'information et la promotion des parcours professionnels dans le domaine des métiers manuels. La valorisation de ces métiers manuels répond à un enjeu d'avenir : à l'heure où l'intelligence artificielle ou l'automatisation transforment de nombreux métiers, les savoir-faire

manuels conservent une valeur irremplaçable et constituent de véritables débouchés pour les jeunes.

C'est pourquoi, cette valorisation s'engagera dès le plus jeune âge, en proposant aux enfants accueillis en ALSH des temps de découverte de ces métiers, à travers des ateliers d'initiation. Elle se poursuivra au collège, où la commune entend soutenir et valoriser les filières techniques au sein des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) pour permettre aux jeunes Hémois de découvrir tôt la diversité des parcours professionnels et la valeur des savoir-faire manuels.



Elle encouragera les actions de sensibilisation aux métiers de l'Economie sociale et solidaire. Elle soutiendra l'insertion professionnelle par le sport, en facilitant l'organisation de sessions de recrutement innovante telle que « du stade vers l'emploi » qui permettent de mettre en évidence, dans un cadre différent de l'entretien classique, les aptitudes et savoir-être des candidats à l'embauche.

De même, la ville entend soutenir, dans la mesure de ses moyens, les structures qui favorisent l'acquisition de compétences ou l'insertion professionnelle dans le cadre de chantiers d'insertion, à l'exemple d'Ordinat'hem ou du chantier d'insertion AISE. Dans un contexte de plus en plus contraint pour les finances publiques, elle n'entend pas se substituer aux financements défaillants auxquels ces structures font face, mais contribuer à la recherche de solutions pour que celles-ci puissent développer une offre de services à l'origine de nouvelles ressources. Enfin, la ville continuera dans le cadre des chantiers qu'elle engagera à l'avenir, à activer les clauses d'insertion au sein de ses marchés publics.

Par ailleurs, le soutien à l'emploi local et encourager l'accès à celui-ci suppose de créer un environnement favorable à l'activité économique, en particulier là où celle-ci est moins présente. C'est ainsi que la ville prévoit d'accompagner le renouvellement urbain en cours dans ses QPV par une dynamique économique, en destinant par exemple plusieurs cellules de l'équipement public accueillant le futur centre social Saint-Exupéry à de l'activité économique si possible relevant de l'ESS, à défaut à vocation commerciale ou artisanale. De même, le projet de requalification du centre commercial Schweitzer aura-t-il pour objectif, en plus de rééquilibrer l'ambiance urbaine de ce centre du quartier Hauts-Champs, de développer des activités commerciales de proximité nouvelles et complémentaires des activités d'ores et déjà implantées, en lien avec les attentes des habitants.

## Le partenariat avec les centres sociaux

Dans le cadre de son action en direction des familles, la ville souhaite conforter son partenariat avec les centres sociaux. La ville dispose sur son territoire de deux centres sociaux, qui développent un ensemble d'activités diversifiées en direction des jeunes et des familles des quartiers Lionderie et Trois Baudets d'une part, des Hauts Champs-Longchamp d'autre part. Au sein de ce dernier, le centre social des Trois Villes est un acteur social de proximité au coeur du quartier, développant une présence associative active au plus près des besoins des habitants. Il constitue une réponse réactive et quotidienne aux attentes des familles du quartier, en termes d'activités, d'offres de service et d'accompagnement. Le centre social étant intercommunal, la ville sera attentive à ce que chaque commune partenaire prenne pleinement sa part dans le fonctionnement et le financement de la structure, à la hauteur des besoins exprimés par leurs habitants qui sont nombreux à bénéficier de l'offre de services déployée.



Le centre social Saint-Exupéry, au sein du quartier Lionderie-Trois Baudets, assure une mission similaire, dont la pertinence et l'effectivité seront renforcées grâce à sa relocalisation au coeur du nouveau quartier de la Lionderie, en cours d'aménagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Situé dans des locaux au carrefour de deux voies structurantes autour desquelles se redessinent le nouveau quartier, le centre social Saint-Exupéry est ainsi réaffirmé comme un acteur central de la vie du quartier, étroitement inséré au sein de celle-ci, à même d'y proposer une offre d'animations et de services en rapport

avec les attentes des habitants. Parallèlement, il maintiendra une activité au coeur du quartier des 3 baudets destinée à la petite enfance et aux seniors et confortera sa présence dans le quartier de Beaumont en faveur des jeunes.

En articulant leurs projets avec les attentes de la ville et les orientations stratégiques de la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du contrat de ville et de la convention territoriale globale, les centres sociaux sont ainsi des partenaires auxquels la ville apporte un soutien structurant, à la fois financier, technique et logistique, au service des familles.

**« Renforcer la coordination entre les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation »**

L'action de la ville et de ses partenaires s'inscrit par ailleurs dans un cadre contractuel, articulé autour de deux conventions majeures : le volet local, hémois, du contrat de ville et de solidarité de la Métropole Européenne de Lille d'une part, et la convention territoriale globale établie entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Nord d'autre part.

S'agissant du contrat de ville, celui-ci a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 23 mai 2024, et étend ses dispositions et priorités d'action sur la période 2024-2030. Il s'inscrit dans l'esprit des dispositions de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui définit la Politique de la Ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, menée en direction des quartiers les plus défavorisés et leurs habitants, dans l'objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers ainsi prioritaires et le reste du territoire.

A Hem, les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), dont la liste a été arrêtée par décret du 28 décembre 2023, sont les quartiers Hauts-Champs, Longchamp, Lionderie, Trois Baudets, Trois Fermes. Le quartier de Beaumont ne bénéficiant plus de la qualification «quartier de veille» supprimé par la réforme de la politique de la ville en 2024 nécessite néanmoins de maintenir une vigilance particulière. Ainsi, le projet Politique de la Ville de la commune, a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants, d'identifier les besoins et les problématiques des quartiers prioritaires afin de définir les projets plus ajustés aux attentes de la population, autour de quatre axes : l'éducation et la construction de l'enfant et des jeunes, la promotion de la santé, le développement économique et l'emploi, ainsi que le bien-vivre ensemble et la solidarité.

Par ailleurs, et plus globalement sur l'ensemble du territoire, en dehors du périmètre exclusif de la géographie prioritaire, la ville a conclu à l'automne 2025 pour une durée de 4 ans sa convention territoriale globale de services aux familles. Celle-ci est une démarche partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement de services aux familles. Elle s'articule autour de quatre objectifs : améliorer la santé globale de la population, aider et accompagner les parents comme premiers éducateurs de l'enfant, accompagner les Hémois dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté pour leurs enfants, cultiver ou susciter auprès des jeunes l'envie d'apprendre.
Dans la logique de ce double cadre contractuel, plusieurs actions décrites ou envisagées parmi les différents thèmes abordés dans ce GOPH s'inscrivent ou viennent abonder les objectifs mentionnés dans ces deux documents.

## Les relations avec les bailleurs sociaux

Au sein des quartiers prioritaires comme ailleurs dans la commune, la qualité de vie des habitants relève pour beaucoup de celle des logements et des espaces publics ou privés qui les entourent. A ce titre, la ville s'engage à entretenir des relations aussi constructives qu'exigeantes à l'égard des bailleurs, qu'il s'agisse des bailleurs privés comme des bailleurs sociaux. Elle place ses rapports avec ces derniers dans le cadre d'un dialogue constant, de nature à relayer les attentes des locataires qui sont d'abord, du point de vue de la ville, des habitants de la commune et des citoyens au sein de la cité. Elle exercera en particulier sa vigilance sur la qualité des conditions de logement, afin de lutter contre les situations de logements insalubres, et continuera de mobiliser dans ce but les équipes du CCAS pour détecter les situations difficiles, et contraindre les bailleurs ou les particuliers à y remédier en proposant aux locataires des solutions de logements acceptables.



La ville assurera parallèlement, à l'instar de ce qu'elle accomplit déjà, un suivi, en partenariat avec les bailleurs, des situations de logements complexes, notamment lorsqu'un locataire s'avère défaillant dans l'entretien de son logement dans des conditions telles qu'elles impactent les conditions de vie de son voisinage, ou lorsque les locataires subissent les effets de difficultés sociales multiples, nécessitant un accompagnement adapté au regard de la diversité des problématiques soulevées (précarité, santé, désinsertion…). Par ailleurs, la ville continuera à être attentive à l'adaptation progressive des logements sociaux dans le cadre des transitions climatiques et énergétiques, et aux conditions dans lesquelles les travaux indispensables à cette adaptation sont réalisés.

Au-delà de l'habitat proprement dit, elle veillera à ce que la qualité des espaces publics et privés dans les îlots d'habitat social soit entretenue, dans le cadre notamment de la gestion urbaine de proximité : la mobilisation des bailleurs sur cet enjeu du quotidien est en effet essentielle, en ce qu'elle participe de la perception de l'ambiance urbaine, du cadre de vie du quartier, et de son attractivité. Cette gestion urbaine de proximité s'appuie sur une dynamique de coopération désormais installée entre les services de la ville, des habitants référents des quartiers, le conseil citoyen, les partenaires institutionnels (MEL, Etat) et les bailleurs. Cette dynamique se traduit notamment par l'organisation de balades urbaines ou d'échanges permettant de repérer collectivement les dysfonctionnements, de partager un diagnostic commun sur l'état du quartier et d'envisager ensemble les réponses à y apporter. La ville s'emploiera ainsi à coordonner ses propres interventions avec celles des bailleurs, afin d'assurer la fluidité de la prise en charge des dysfonctionnements qui peuvent être constatés sur l'espace public, mais également sur le domaine privé des bailleurs. C'est dans cette même optique d'assurer la qualité du cadre de vie des habitants que la ville engagera un travail étroit avec le bailleur afin de requalifier les délaissés et venelles du quartier de Beaumont. Enfin, la ville confirme sa volonté d'une politique de logement raisonnée, fondée sur le principe de la diversité sociale et d'un peuplement équilibré de ses quartiers afin de favoriser la mixité.

## Une ville attentive à ses aînés

Une ville accueillante à toutes les étapes de la vie, c'est aussi une ville qui invite les seniors à prendre toute leur place dans la vie de la commune. Dans la continuité de l'action engagée ces dernières années en matière gérontologique, la ville entend adapter ses interventions aux différents âges des seniors. Il s'agit ainsi de proposer aux seniors actifs, qui viennent d'entrer dans la période de la retraite, des activités qui leur permettent de conserver voire de développer un lien social avec leur environnement. Se découvrir de nouveaux centres d'intérêt, assouvir des passions que le temps consacré à la vie professionnelle ou familiale n'avait pas permis d'explorer, ou apporter même de son temps ou de son expérience à des structures qui ne demandent qu'à en bénéficier, à l'exemple des associations : autant de façons de rester connectés à la vie locale, que la ville entend entretenir et promouvoir.



Parallèlement, il appartient à la ville de prendre soin des seniors plus âgés, qui peuvent voir leur autonomie amoindrie, où se trouver, en fonction des circonstances de la vie, en situation d'isolement plus ou moins caractérisée. Là encore, et sans doute plus encore, il s'agit de proposer des activités régulières qui maintiennent les personnes âgées en contact avec la vie sociale, qui les intègrent à la vie locale, et contribuent à lutter contre le risque d'isolement. La ville amplifiera les actions en direction des seniors dans le cadre de « Hem ta retraite », de manière à encourager la retraite active et créative. Alors même que le programme proposé jusqu'ici a enregistré une augmentation de 30% du nombre de participants en 2025, ce qui témoigne autant d'un besoin que d'une attente, la ville souhaite conforter les activités proposées et les compléter par des actions de prévention en santé, ou en faveur de la sécurité routière. En plus du traditionnel repas des aînés, elle développera les animations de manière à ce que les seniors intéressés puissent se retrouver plus régulièrement autour de moments conviviaux, à l'instar de la Fiesta seniors. La prévention de la sédentarité constitue un enjeu majeur dans la pratique du sport ou d'une activité physique par les seniors. La ville souhaite à ce titre engager un travail avec les clubs, afin qu'ils puissent proposer, en journée, des créneaux d'activités de maintien en forme spécifiquement adaptés aux personnes âgées. Cette démarche vise à souligner le rôle essentiel qu'une activité sportive adaptée, joue en faveur de la santé physique et mentale des personnes âgées.

La ville entend également, à travers ses animations, aller davantage vers les publics visés : elle envisage ainsi d'organiser, dans le cadre de la semaine bleue, des activités au plus près des seniors, dans leurs quartiers. De même, la distribution des colis de Noël pourra s'effectuer dans les quartiers, de manière à toucher davantage de bénéficiaires.



La ville encouragera en outre le développement d'actions intergénérationnelles : elle favorisera les actions associant les jeunes hémois et les aînés, encouragera les interactions entre les instances de concertation (conseil des seniors, conseil des enfants, conseil de la jeunesse…), favorisera la mise en place d'un réseau de bénévoles en mesure de soutenir l'activité des clubs seniors ou de participer à l'organisation et au déroulement des activités en direction des seniors. Elle s'appuiera particulièrement sur les propositions du conseil des seniors récemment renouvelé, appelé à participer aux réflexions sur la ville et à la place des seniors au sein de celle-ci.

Entourer les seniors, c'est aussi faire en sorte qu'avançant en âge, chacun puisse le plus longtemps possible rester à domicile, avant de trouver, le cas échéant, un logement adapté dans un établissement d'accueil pour personnes âgées. La ville entend ainsi encourager la production de logements adaptés aux seniors, de manière à ce qu'ils puissent y trouver un domicile qui leur soit propre, conçu pour leur âge, et les maintiennent en autonomie le plus longtemps possible. La construction d'un béguinage dans le quartier de la Lionderie dans le cadre de la rénovation urbaine, la production d'une offre de moyenne typologie (Type 2 ou 3) dans les programmes de construction de logements, sont autant d'orientations qui inciteront les seniors vivant dans des logements devenus trop spacieux à quitter ces derniers pour des logements davantage en rapport avec leur situation familiale. Il s'agit là aussi de l'une des voies permettant de redynamiser sur la ville le parcours résidentiel.

Cette adaptation de l'habitat doit toutefois être accompagnée. Bien vieillir chez soi suppose aussi bien vivre dans son environnement proche. La ville veillera ainsi à ce que le développement des futurs programmes de logements adaptés aux seniors s'accompagnent d'une desserte de transport en commun satisfaisante, d'un accès facilité à des commerces de proximité et à des activités de loisirs et à un cadre urbain repensé pour l'autonomie des personnes âgées. Notre commune portera une attention particulière à l'accessibilité des espaces publics à travers des aménagements adaptés aux personnes à mobilité réduite et à l'implantation plus régulière de bancs permettant des pauses régulières sur les parcours du quotidien. C'est ainsi toute la conception de la ville, dans ses espaces publics et dans son offre de services, qui doit s'inscrire dans une démarche de ville inclusive, accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau d'autonomie.



Enfin la ville favorisera les collaborations avec l'ensemble des structures et intervenants susceptibles de faciliter et d'accompagner le maintien à domicile, notamment dans le cadre d'un forum seniors qui pourra présenter l'offre de services existant sur le territoire de la commune. Elle veillera à lutter contre la fracture numérique, qui touche en particulier le public âgé, en s'appuyant notamment sur le point France Services pour accompagner les seniors dans leurs démarches en ligne.

S'agissant des personnes âgées les plus vulnérables, les équipes du CCAS s'attacheront là encore à une démarche plus personnalisée, prenant la forme d'un accompagnement social individuel par le biais de visites à domicile régulières pour les plus isolés, ou de visites de courtoisie de personnes membres du réseau de bénévoles, préalablement formées et de façon complémentaire à l'action des travailleurs sociaux. De plus, la ville entend rester mobilisée dans le cadre du déploiement des dispositifs de solidarité en direction des seniors fragiles, à l'instar des plans Canicule, grand froid, mais également dans le cadre d'actions de prévention visant à préserver l'autonomie de la personne (nutrition, prévention des chutes…). Dans ce contexte, le portage de repas à domicile restera un axe fort de l'accompagnement des personnes âgées à domicile : en plus d'être une prestation appréciée qui facilite la vie quotidienne

des usagers du service et de leurs familles, le portage permet un contact quotidien avec les personnes utilisatrices et constitue indirectement un outil de veille de proximité.

L'accueil des personnes âgées en établissement constitue toutefois un mode d'hébergement qui répond également aux attentes des personnes désireuses de trouver un accompagnement plus constant dans les différents temps et actes de la vie quotidienne. A Hem, outre la résidence privée les Templitudes et l'EHPAD des Aulnes, l'hébergement des personnes âgées ressort de la mission de la Résidence de la Marque, dont la ville entend poursuivre la modernisation de sorte que la Résidence Autonomie puisse continuer à répondre aux attentes de ses résidents. Sous l'égide de la ville, outre la création de deux logements supplémentaires, la Résidence fera l'objet de travaux (aménagements extérieurs, réfection de la toiture, de la cuisine, rénovation des salles de bains des logements…) dans l'optique d'une prestation d'accueil toujours conforme à la recherche de qualité de services qui anime les équipes en place. Enfin, afin de donner une véritable lisibilité et visibilité à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des personnes âgées, la ville candidatera au label « ville amie des aînés ».

## Un engagement partagé en faveur de la santé

L'accès aux services de santé et le maintien en bonne santé sont des enjeux de plus en plus nettement perçus dans la population en général, et par les Hémois en particulier. Si la ville dispose d'une offre de soins relativement développée, il n'en reste pas moins vrai que l'accès aux soins risque dans les prochaines années d'être fragilisé face au manque de spécialistes et au départ à la retraite annoncé de plusieurs médecins généralistes. Il est donc nécessaire d'anticiper cette évolution par une politique active de prévention, d'initiatives et d'attractivité du territoire en faveur de la santé. Dans ce contexte, la santé reste un sujet majeur pour le territoire qui ne fera vraisemblablement que se confirmer dans les années à venir.

En effet, le vieillissement de la population, évolution qui n'est pas propre à Hem mais qui se fait ressentir dans la commune comme sur l'ensemble du territoire national, laisse augurer un besoin de services de santé et un accompagnement des seniors indispensables à l'entrée dans le grand âge. Par ailleurs, les fragilités sociales d'une partie de la population se combinent à des inégalités de santé, qui accentuent les disparités socioéconomiques touchant la population hémoise.

Enfin, l'enjeu de se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible concerne toutes les catégories de population : la prévention en matière de santé doit devenir un réflexe auquel il convient de sensibiliser non seulement les publics ayant atteint les âges à partir desquels s'appliquent des dépistages systématiques, mais aussi les publics les plus jeunes, de manière à adopter les bons comportements quotidiens mais aussi afin de lutter contre la prévalence de certaines maladies chroniques (obésité ou diabètes précoces…).

> **« Une politique active de prévention, d'initiatives et d'attractivité du territoire en faveur de la santé. »**

Du reste, les données concernant les communes regroupées, avec Hem, dans le périmètre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des 7 villes, mettent justement en évidence une prévalence plus importante de pathologies telles que les diabètes de type 1 ou 2, atteignant un taux de 6,6% de la population contre 6,3 dans le département du Nord, et 5,6% sur le territoire national. La nécessité d'une mobilisation de la collectivité en faveur de l'information, de la sensibilisation des publics et de la prévention n'en est ainsi que plus tangible. Cette mobilisation suppose de conforter les partenariats noués avec les autorités compétentes en matière de santé : le Département, garant de nombreuses politiques de solidarité et de prévention, l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie avec lesquelles la ville entend renforcer ses coopérations. Elle s'effectuera dans le strict cadre de ses compétences, et en associant ses partenaires (CAF, associations…).

La ville s'engagera sur cette voie en collaboration avec la Maison Pluridisciplinaire de Santé. Située dans ses nouveaux et propres locaux, avenue Laënnec, elle illustre cet esprit de proximité que la ville et les acteurs de santé engagés au sein de cette structure veulent incarner, en s'installant au plus proche des populations fragiles les plus concernées par les problématiques de prévention dans le domaine de la santé. Au sein de ces locaux, les équipes de professionnels auront ainsi la possibilité de mener, en direction des publics préalablement identifiés, des ateliers d'éducation thérapeutique. Afin de mener des actions au plus près des besoins repérés dans le cadre de l'activité quotidienne des professionnels de santé, une coordination sera également mise en oeuvre, de manière à orienter ateliers et actions de sensibilisation

ou de prévention vers les thèmes appropriés. Plus généralement, la MSP en lien avec la ville, s'investira dans l'organisation régulière de stands de prévention à l'occasion des grands évènements de la commune, de façon à saisir les occasions de s'adresser à un large public. Elle participera, dans le cadre d'une cellule de coordination avec les partenaires santé du territoire, à l'élaboration d'un plan de prévention santé, ayant notamment pour priorités la promotion de la santé via les dépistages, un meilleur accès aux soins et la lutte contre les risques d'obésité infantile. Les actions de sensibilisation pourront également se concrétiser à travers une campagne d'incitation du grand public à se former aux gestes de premiers secours.

Par ailleurs, la ville entend promouvoir l'activité physique, en accordant à celle-ci une plus large place au sein des activités périscolaires, des ALSH, des activités en direction des seniors. La mise en avant de l'activité physique comme facteur d'une meilleure santé pourra aussi être un axe fort d'un forum santé annuel, rassemblant les acteurs de la santé sur le territoire. La ville poursuivra, en les renouvelant, ses actions en faveur des grandes causes en lien avec la santé. Outre les opérations grand public régulières (Téléthon, Octobre rose, don du sang…), elle s'investira dans un programme de sensibilisation et de prévention en faveur du dépistage des différents types de cancers à destination des publics féminins comme masculins.




En outre, la ville déploiera dans le cadre de son plan de prévention santé, un ensemble d'actions en faveur de la santé des jeunes, y compris la santé mentale. Les chiffres émanant du Rectorat ou de l'ARS sont en effet significatifs : plus d'un tiers des affections longue durée des 15 -24 ans sont des affections psychiatriques, 30% des garçons et 37% des filles scolarisés en seconde professionnelle sont en situation de surpoids, 55% des garçons et 87% des filles scolarisés en seconde générale se disent stressés ou angoissés, 89% des garçons et 90% des filles affirment utiliser des écrans plus de 2h/jour, 43% des garçons et 28% des filles reconnaissent avoir déjà bu de l'alcool. Sans être illustrées de données spécifiques à Hem, ces tendances illustrent la nécessité d'une veille active contre les conduites addictives, pour laquelle la ville mettra en place un ensemble d'actions impliquant l'ensemble des services de la ville au contact des jeunes hémois. La ville entend en particulier renforcer ses actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes contre les conduites addictives, qu'il s'agisse de la consommation de drogues ou d'alcool. Une attention toute particulière sera portée à la lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote : bien que la vente et la détention soient déjà interdites sur le territoire communal par arrêté depuis 2019, ce phénomène demeure un réel fléau chez les jeunes Hémois, appelant à une mobilisation renforcée des services de la ville.



De même, des actions de repérage des jeunes en situations de souffrance mentale pour une prise en charge précoce par des professionnels seront mises en œuvre. La prévention et l'information dans les domaines aussi variés que la nutrition, l'estime de soi, la santé sexuelle et affective, le harcèlement, seront également privilégiées. La ville étendra les formations aux premiers secours en santé mentale dispensée aux professionnels intervenant d'ores et déjà auprès des enfants et des jeunes à un public plus large.

Enfin, l'ensemble des orientations du plan de prévention santé et de l'action en faveur de la santé des jeunes comme des seniors seront mises en cohérence dans le cadre d'un plan santé global, qui amènera la ville à candidater aux labels ville santé et France santé, afin de consolider sur la durée le partenariat entre la collectivité, les professionnels de santé, et l'ensemble des acteurs du territoire, notamment associatifs, susceptibles de jouer un rôle actif dans ce domaine. Avec le label « Ville-santé », la ville confirmera son engagement, dans le cadre de ses compétences, en faveur de la réduction des inégalités de santé, de la prévention des affections longue durée, ainsi que sa volonté de promouvoir un environnement favorable au bien-être des habitants. La démarche de labellisation « France Santé », qui pourra prendre appui sur l'action développée au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, illustrera

l'ambition de la ville de renforcer l'offre de soins sur son territoire, d'encourager l'exercice coordonné entre professionnels de santé en vue d'améliorer l'accès aux soins des Hémois.

## Handicap : une ville plus inclusive

La ville de Hem s'engage à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap en améliorant leur autonomie et à l'accès au plus grand nombre d'équipements et de services. Ainsi, elle s'engage à poursuivre la mise en accessibilité réglementaire des lieux accueillant du public et favoriser les mobilités. Elle continuera à accueillir des enfants à besoins particuliers au sein de ses structures petite enfance, dans ses écoles ou en centre de loisirs. Cet engagement vise à leur offrir un environnement bienveillant et stimulant favorable à leur socialisation, à leur autonomie et à leurs apprentissages. La ville s'attachera également à améliorer l'accès à l'information en assurant une meilleure accessibilité de son site internet aux sourds et malentendants ainsi qu'aux non-voyants. Enfin, avec le CCAS, elle poursuivra ses actions qui contribuent à accompagner les personnes atteintes d'un handicap grâce à un accueil personnalisé ou lors d'un forum dédié présentant l'accès aux droits, les dispositifs d'accompagnement et d'aides à l'insertion sociale ou professionnelle.

> **« Offrir un environnement bienveillant et stimulant favorable à leur socialisation, à leur autonomie et à leurs apprentissages »**

## Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La ville continuera à oeuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre action se déclinera d'abord dans la protection des personnes les plus exposées. C'est ainsi que nous poursuivrons notre engagement dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, en participant activement à la Semaine Nationale, en confortant l'accompagnement des victimes par les équipes du CCAS en lien avec les structures adaptées, en veillant à la formation des agents municipaux au repérage des situations à risque, en adoptant le dispositif « Angela » et en soutenant les partenariats avec le commissariat de Roubaix disposant de psychologues ou l'association SIAVIC afin de garantir aux victimes une orientation rapide vers les dispositifs d'aide, d'hébergement et d'accompagnement.



Cette exigence d'égalité se construit également dès le plus jeune âge avec des actions de sensibilisation des jeunes Hémois à l'égalité fille-garçon, au respect de la différence, à travers des interventions refusant les stéréotypes ou les discriminations. A titre d'exemple, les aménagements de cours d'écoles tiennent désormais compte d'un meilleur équilibre en ne laissant plus une place prépondérante aux jeux de ballons. D'ailleurs, la ville incitera, pour un égal accès à la pratique sportive, les clubs de sport où les femmes restent sous-représentées, à ouvrir des sections féminines.

# 2

# S'OUVRIR AUX AUTRES, AU MONDE ET À LA CULTURE

Bien grandir à Hem, favoriser l'éveil des tout-petits, encourager les familles, accompagner les premiers jours de l'enfant et les premiers pas des parents, ouvrir l'espace des apprentissages, encourager l'éducation, la découverte des métiers et des cultures, faire des moments de loisirs des instants de curiosité partagée, concevoir les projets des jeunes comme un apprentissage de la vie citoyenne et d'adulte, dans une ville ouverte à la culture conviviale et sportive.

Introduction ..... 22
Accompagner la petite enfance ..... 23
Soutenir les parents ..... 24
Des aires de jeux sécurisées et adaptées dans tous les quartiers ... 24
Apprendre, comprendre, et réussir sa scolarité à Hem ..... 25
Un patrimoine scolaire adapté et modernisé ..... 26
Des écoles animées à l'identité affirmée ..... 26
Une ville qui reflète tous les visages de ses jeunes ..... 28
Les jeunes, citoyens dans la ville ..... 30
Culture, sports et loisirs : les atouts d'une ville conviviale ..... 30
Espace Franchomme, lieu de référence culturel ..... 32
La culture pour tous ..... 32
Hem, ville sportive ..... 34
Vers le sport santé ..... 34



## Introduction

*Réunir toutes les chances de s'épanouir à Hem, dans sa vie d'enfant, puis d'adolescent et enfin d'adulte, c'est l'objectif que la ville se donne. C'est d'abord proposer aux familles en devenir un accompagnement qui leur permettent de se construire sereinement dans notre commune. Puis c'est réunir autour des tout-petits les conditions favorables à leurs premiers pas dans la vie, et entourer les enfants et les adolescents pour leur assurer les moyens d'apprendre, de découvrir les autres, d'appréhender les différences, et de s'ouvrir au monde. En parallèle, c'est favoriser l'accès de tous au sport et à la culture, grâce à une offre d'activités toujours plus riches et diverses, portées par la ville ou le monde associatif. C'est enfin cultiver une identité Hémoise, propre à l'ensemble des habitants, irriguée de rendez-vous festifs, sportifs ou culturels à vivre en partage.*

*S'épanouir à Hem, c'est d'abord bien y grandir. C'est découvrir le monde qui nous entoure, les autres, ses envies, ses talents. Cette découverte commence dès les premiers jours de la vie, dans le regard porté sur l'enfant. Elle se poursuit ensuite tout au long de l'enfance et de l'adolescence au fil des expériences : l'école, le collège, les loisirs, les premières responsabilités. Chaque étape de ce parcours façonne un peu plus l'adulte en devenir.*
*La ville a un rôle déterminant à jouer dans cette construction. Elle est le cadre du quotidien dans lequel grandissent les jeunes hémois : les modes d'accueil qui rassurent les parents dès les premiers mois, l'école où s'apprennent les savoirs fondamentaux, les centre de loisirs où se cultivent le vivre ensemble, les équipements sportifs et culturels où peuvent se révéler des passions.*

*Bien grandir à Hem c'est offrir à chaque enfant, à chaque jeune, les conditions d'un épanouissement quel que soit son quartier, quel que soit son parcours, quel que soit ses origines.*

*Bien grandir à Hem, suppose pour la ville d'accompagner les familles dès les premiers instants de la vie de l'enfant avec une offre adaptée des modes de gardes et conditions d'accueil de la petite enfance, propices à l'éveil du tout petit.*

*Bien grandir à Hem suppose aussi de replacer l'école au coeur du projet. La baisse de la démographie scolaire, que connait la commune comme toutes les communes de France, n'est pas seulement une contrainte à gérer, c'est l'occasion de repenser en profondeur l'organisation de nos équipements scolaires, de les adapter aux effectifs et aux exigences du climat qui se réchauffe et qui nécessite d'économiser l'énergie.*

*Bien grandir à Hem c'est aussi pouvoir compter en dehors du temps scolaire sur des accueils de loisirs*

*de qualité, toujours renouvelé dans ses propositions et activités. Dans tous ces domaines, la ville entend répondre à son niveau et selon ses compétences au plus près des besoins des familles.*

*Grandir c'est enfin s'affirmer, se construire une identité propre, se projeter dans l'avenir. Il s'agira pour la ville d'accompagner les jeunes hémois dans cette période charnière à travers des actions d'animation de prévention et d'écouter leurs aspirations, pour les aider à devenir des citoyens pleinement engagés dans la ville.*

*S'épanouir à Hem, c'est également pouvoir trouver dans sa commune, aux différents âges de la vie, les activités qui offrent à chacune et chacun la possibilité de s'ouvrir au monde, de cultiver ses passions, sportives ou culturelles. C'est pratiquer un sport dans des équipements adaptés à leur pratique, c'est s'ouvrir à la pratique de la musique, de la danse, du théâtre, c'est découvrir une première expérience du cinéma… autant de possibilités qui affinent les goûts et les personnalités de chacun, ouvrent les esprits, affirment des talents.*

*S'épanouir à Hem, c'est enfin tout simplement se sentir bien dans sa ville, avoir envie d'y partager des moments précieux en familles ou entre amis. C'est d'une certaine façon être fier d'être hémois, envisager la ville comme le socle de bien des futurs possibles, en y trouvant l'amorce de ce qui permet, à toutes et à tous, de se réaliser.*

## Accompagner la petite enfance

L'accompagnement de la petite enfance est au coeur des priorités de la ville. Les premiers mois du nouveau-né sont en effet essentiels à la construction de son rapport au monde, de son comportement, de sa personnalité. Entourer l'enfant dès les premières semaines qui suivent sa naissance, apporter aux parents écoute et conseils, assurer à la famille les services nécessaires à l'accueil du nouveau-né, sont autant de missions que la ville peut assumer, en lien avec tout un réseau de partenaires. Afin de sécuriser les jeunes parents, mais aussi ceux en devenir, dans leurs projets familiaux, la ville apporte une attention particulière à proposer, directement sous son égide ou en lien avec d'autres acteurs de la petite enfance, des solutions d'accueil adaptées aux besoins des familles. La ville veut promouvoir des solutions de gardes et d'accueil diversifiées, de manière à ce que chacun puisse trouver une réponse en lien avec ses attentes. Elle compte sur son territoire une offre d'accueil diversifiée mêlant crèches municipales, crèches associatives ou d'entreprises, crèches privées, réseau d'assistantes maternelles, Maison d'accueil d'assistantes maternelles… La rénovation des locaux d'accueil de la Maison de la Petite Enfance comme de la crèche Nuage, permet d'envisager d'élargir encore, quoique modérément, les capacités d'accueil des structures municipales de 15%. Au sein de ces structures, la ville est également particulièrement attentive à la qualité des activités d'éveil culturel, sportif ou artistique qui sont déployées en direction des tout-petits. Elle complètera l'éventail de ces activités en recourant notamment aux ressources susceptibles d'être apportées par les associations ou structures municipales locales, à l'instar d'un partenariat en cours avec l'Ecole de Musique afin de favoriser l'éveil sensoriel des jeunes enfants et de stimuler leur curiosité à l'occasion de moments de partage autour de la musique. La ville entend aussi dès ce plus jeune âge initier les tout-petits à la découverte de la nature et de l'environnement, à travers des activités d'éveil sensoriel : jardinage, découverte des saisons afin de préparer les petits citoyens de demain à prendre soin de l'environnement.



En outre, de façon à sécuriser les parents et à diffuser une même attention à la qualité de la prestation entourant l'enfant quel que soit le mode de garde choisi, la ville anime un Relais Petite Enfance qui assure une coordination avec le réseau d'assistantes maternelles sur son territoire. Elle confortera le fonctionnement de ce Relais qui organise des ateliers d'éveil réunissant assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Outre ces ateliers, le Relais assure une mission d'information, de conseil et de formation à destination des professionnels de la petite enfance. Par ailleurs, le Relais petite enfance est aussi le guichet unique qui permet aux familles de bénéficier de l'ensemble de l'information sur les différents modes d'accueil de la petite enfance à Hem. La Maison de la Petite Enfance et le Relais Petite Enfance ont ainsi vocation à diversifier leurs outils de suivi des familles et des professionnels du secteur, et à incarner la porte d'entrée du service public de la petite enfance sur la ville.

## Soutenir les parents

Pour être accueillante aux familles, la ville se veut attentive aux parents : outre les modes d'accueil permettant de concilier vie familiale et professionnelle, elle souhaite conforter les ateliers de parentalité, de manière à apporter à ceux-ci les ressources indispensables à leur rôle auprès de leurs enfants. Echanger avec d'autres parents sur leur expérience, mieux appréhender les différentes phases du développement de l'enfant, aborder avec des professionnels les questions de psychomotricité, apprendre les bons réflexes et gestes de premiers secours auprès du jeune enfant, sont autant de thèmes très concrets qui peuvent ainsi être abordés au cours de ces ateliers de parentalité, dont la ville souhaite entretenir le rythme à raison de 18 ateliers par an. L'ensemble des actions en faveur de la parentalité développées par la ville fait ainsi l'objet d'un soutien de la caisse d'allocations familiales et d'une coordination des objectifs dans le cadre de la convention territoriale Globale. Afin d'assurer une meilleure coordination des différents acteurs locaux intervenant auprès des familles pour accompagner les tout-petits, la ville projette d'obtenir un label Maison des 1000 premiers jours pour ses structures petite enfance. En effet, être une ville accueillante aux familles suppose de déployer tout un ensemble de services auprès des parents et du jeune enfant à l'arrivée de celui-ci, mais aussi… avant sa naissance !

**« La ville projette d'obtenir un label Maison des 1000 premiers jours »**

Préparer, anticiper, progresser avec les futurs parents à partir du 4e mois de grossesse puis aider à la prise en charge de l'enfant après la naissance jusqu'à ses 2 ans, est toute la fonction que s'efforce de remplir une maison des 1000 premiers jours. Là encore, il s'agira de conforter les actions de parentalité, d'information sur les droits et services de santé en direction des parents et du jeune enfant, de mener des actions de prévention dans le cadre d'un réseau composé de professionnels de santé et des services de la Protection maternelle et infantile, de détecter le cas échéant les situations de fragilité et de vulnérabilité afin d'orienter les familles vers les services adaptés, et de contribuer au développement harmonieux de l'enfant ainsi qu'à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

## Des aires de jeux sécurisées et adaptées dans tous les quartiers

Être une ville accueillante aux familles se matérialise également sur l'espace public. La ville souhaite ainsi donner un accès davantage marqué à des espaces dédiés à la détente des familles, à la distraction des plus jeunes, aux échanges entre parents et enfants. Elle souhaite pour cela rénover ses aires de jeux et les compléter, en les implantant de manière plus régulière dans les différents quartiers de la ville. Un plan aire de jeux viendra ainsi confirmer l'engagement de la ville dans ces espaces, pour lesquels elle investira afin d'acquérir de nouveaux jeux, de remplacer les jeux vieillissants sur les aires existantes. Ce renouvellement sera également l'occasion de repenser le choix des matériaux et des équipements installés – notamment les toboggans ou dispositifs métalliques qui peuvent être brulants en été au profit de matériaux plus adaptés, sûrs et confortables en toute saison.



L'attention de la ville se portera ainsi notamment sur les aires du square Charcot ou du Triangle des Saules. Elle veillera également à créer de nouvelles aires, dans le cadre de ses aménagements urbains, en particulier dans le quartier de la Lionderie. Elle étudiera la possibilité d'implanter sur des espaces verts ou paysagers, un ou deux jeux à défaut d'une aire complète, mais dans des conditions sécurisées qui facilite l'accès des familles à ces équipements. Elle sera attentive à ce que les aires de jeux restent agréables à fréquenter par les familles, y compris lors des périodes de forte chaleur, en les ombrageant davantage soit par la plantation d'arbres ou de végétaux, soit par la pose de voiles d'ombrage ou de pergolas qui permettent de protéger les enfants et leurs accompagnants. La ville étudiera également sur certaines aires ou à leur proximité l'installation de jeux d'eau, permettant de rafraichir l'espace de jeu et d'offrir aux enfants comme à leurs familles un moment de respiration bienvenu durant les périodes de canicule.

La ville engagera par ailleurs avec le conseil des Enfants en cours de création, une réflexion sur la ville à hauteur d'enfants. Il s'agira d'étudier les possibilités d'adapter la ville, l'espace public, mais aussi ses services, à ce que les plus jeunes d'entre nous peuvent en attendre. Si la ville à hauteur d'enfants peut ainsi dédier des espaces sécurisés à l'apprentissage du vélo, tels que les parcours d'apprentissage existant déjà et issus du budget participatif, elle peut aussi être un facteur de responsabilisation des adultes et d'évolution de leurs comportements, en rappelant que la ville est aussi un espace où les enfants évoluent chaque jour.

Enfin, accompagner les tout-petits dans leurs premiers pas dans la vie sociale, c'est aussi les préparer à l'entrée en scolarité, en développant les passerelles entre accueil de la petite enfance et écoles maternelles. La démarche a déjà été amorcée par la ville avec la création d'une commission crèches-écoles qui faciliter l'accueil en septembre des enfants accédant à la maternelle, en réunissant différents partenaires parmi lesquels la PMI, le Dispositif de Réussite Educative, les responsables de crèches, le service petite enfance, l'Inspection de l'Education Nationale et les enseignants. Cette démarche sera confortée avec la création d'ateliers accompagnant les parents dans la préparation de la scolarité et abordant les thématiques liées aux besoins et au développement de l'enfant à l'abord de cette nouvelle étape, qu'il convient d'anticiper, de façon à qu'elle se déroule sereinement.

## Apprendre, comprendre, et réussir sa scolarité à Hem

La ville est particulièrement attentive aux missions qu'elle est en mesure d'exercer dans le domaine éducatif. Au-delà de la mise à disposition et de l'entretien des bâtiments scolaires du 1er degré qui relèvent expressément de sa compétence, la ville est une partenaire active de l'Education Nationale, pour plusieurs actions menées soit pendant le temps scolaire, soit sur les temps périscolaires ou extrascolaires. Sans intervenir sur le projet pédagogique des établissements ou le contenu des enseignements, elle agit en appui des missions des enseignants et directeurs, et contribue ainsi à la qualité de la formation dispensée au sein de ses écoles. Du reste, les enseignements propres à la maternelle et au primaire sont structurants dans la formation des élèves et pour la suite de leur scolarité. Qu'il s'agisse des apprentissages premiers, fondamentaux ou de consolidation dispensés de la maternelle aux cours de CM1 et CM2, la faculté à assimiler savoirs, savoir-faire et savoir-être tout comme les difficultés qui peuvent apparaître au fil des cycles, nécessitent une veille constante de l'ensemble de la communauté éducative sur le parcours des élèves. C'est aussi au sein de ces mêmes écoles que se forme déjà progressivement la conscience civique du citoyen en devenir. C'est pourquoi la ville met un accent particulier sur l'enjeu éducatif et les moyens nécessaires pour y répondre.

Cette volonté s'inscrit dans un contexte de baisse de la démographique scolaire à l'horizon des dix prochaines années. Ce contexte trouve sa source dans la baisse d'ores et déjà avérée du nombre de naissances, phénomène enregistré depuis 2010 et allant en se confirmant. Notre pays est ainsi passé de 832 800 naissances à cette date, à 818 600 en 2014, pour atteindre 645 000 naissances en 2025. La baisse de la fécondité, la diminution de la population en âge de procréer, l'évolution des comportements sont autant de facteurs qui expliquent cette tendance. Les statistiques officielles, en anticipant entre 1,40 à 1,60 enfants par femme en 2030 contre 2,03 en 2010, dessinent un taux de fécondité en recul durable. Cette évolution structurante n'est évidemment pas sans impact sur les entrées annuelles dans le système éducatif mais également sur la place de l'école dans la cité, l'attractivité des carrières de l'enseignement et la manière d'enseigner.

**« Repenser dès maintenant l'école des années à venir »**

L'académie de Lille anticipe ainsi une baisse de 13% des effectifs du 1er degré à l'horizon 2030, 20% à l'horizon 2035. Ces tendances lourdes invitent donc à repenser dès maintenant l'école des années à venir, au-delà du seul exercice annuel d'évaluation des effectifs et de suppression/création de classes. Compte tenu de ces éléments, la ville de Hem entend soutenir ses écoles et les équipes éducatives qui les animent, en ce qu'elles sont essentielles tant pour l'acquisition des savoirs fondamentaux que pour la formation du citoyen à venir et au final pour l'égalité des chances. Elle s'inscrit à ce titre dans un cadre de coopération active et dynamique avec les services de l'Education nationale. Ainsi, afin d'assurer un équilibre des effectifs au sein des établissements scolaires, elle envisage de moduler la sectorisation scolaire.

Dans le rapport de l'enfant à l'école, beaucoup se joue dans les premiers contacts avec la vie scolaire. Plutôt que d'être précipité dans le grand bain, il est ainsi préférable que le jeune enfant, encore tout-petit, puisse être progressivement sensibilisé à l'entrée

à l'école et à la rupture que ce moment induit avec un milieu affectif protecteur qui, s'il lui a permis de se socialiser via les accueils de la Petite enfance, est resté avant tout familier. Dans la logique du travail engagé en crèche à l'approche de l'entrée dans la scolarité, et afin d'y accueillir les nouveaux élèves de maternelle dans de bonnes conditions, la ville souhaite travailler en partenariat avec l'Education Nationale à l'ouverture d'une classe passerelle, qui pourrait prendre place au sein d'une école en QPV. L'objectif est ainsi de préparer au mieux cette nouvelle étape de socialisation, et de créer un environnement favorable à l'enfant, propice à la découverte du milieu scolaire.

L'accompagnement de la ville se poursuit dans le cadre de la scolarité, à travers la détection des difficultés scolaires et la mise en place de réponses visant à lutter contre l'échec et le risque de déscolarisation précoce. Dans ce cadre, l'engagement de la ville au sein du Dispositif de Réussite Educative est confirmé. Outre le fait d'assurer un accompagnement personnalisé de l'enfant suivi par les équipes du CCAS, le DRE associe les parents à la démarche, afin de conforter celle-ci et d'y impliquer l'ensemble de la cellule familiale. Le soutien à l'enfant peut relever du domaine de la santé et notamment de la santé mentale, du domaine pédagogique ou éducatif. A ce jour, le DRE s'applique entièrement à des enfants scolarisés dans des écoles en QPV et aboutit pour un tiers des élèves suivis à des sorties positives quand plus de 60% des accompagnements sont poursuivis au cours de la scolarité, ce qui souligne l'apport de l'accompagnement à la prévention du décrochage scolaire et sa contribution à l'égalité des chances. La ville entend parallèlement conforter et renforcer les partenariats déjà conclus avec les centres sociaux ou l'association le Tremplin dans le cadre de l'aide aux devoirs.

## Un patrimoine scolaire adapté et modernisé

Vivre pleinement sa scolarité à Hem c'est aussi, pour les élèves comme pour l'ensemble de la communauté éducative, être accueillis au sein des établissements scolaires dans des conditions matérielles qui favorisent le bon déroulement des apprentissages. La ville s'emploie ainsi à moderniser les établissements et groupes scolaires dont elle assure la gestion et l'entretien : des investissements conséquents sont d'ores et déjà programmés, qui seront détaillés plus bas, concernant les écoles Victor Hugo, Marie Curie et Marcel Pagnol, en plus des interventions de maintenance applicables à l'ensemble des bâtiments scolaires.

Au-delà de la seule modernisation des bâtiments existants, la baisse des effectifs invite la ville à engager une réflexion de fond sur le dimensionnement et l'organisation de ses équipements scolaires. Certaines écoles, conçues à une époque où la démographie scolaire était bien plus élevée, nécessitent aujourd'hui une réflexion sur leur devenir à l'instar de ce qui a été fait dans le groupe scolaire Saint Exupéry avec l'attribution d'une aile à l'IEM la Source. En l'occurrence, durant ce mandat 2026-2032, c'est le groupe scolaire Marcel Pagnol aujourd'hui surdimensionné qui fera l'objet d'une profonde restructuration en cohérence avec l'évolution démographique du quartier et les projets qui doivent s'y développer.



De même, une seconde phase de végétalisation des cours d'écoles sera assurée, afin de faire bénéficier les élèves d'un cadre plus apaisant, agréable à vivre au quotidien, plus appréciable en cas de pic de chaleur. La ville s'attache également à ce que les conditions de sécurité soient assurées quant aux modalités d'accès des bâtiments, et procède d'ores et déjà à la mise en service d'un nouveau système d'alarme dans le cadre des plans particuliers de mise en sûreté élaborés avec les services de l'Education Nationale. Elle encourage également la sensibilisation de ses personnels aux formations aux gestes de premiers secours, afin de faciliter les interventions des agents en cas d'urgence. S'agissant des moyens matériels pédagogiques à disposition des élèves et des enseignants, la ville participe au renouvellement des équipements numériques en respectant les attentes de l'Education Nationale formulées dans le cadre de son plan blanc ; elle entend maintenir un budget de 30€ destinés aux fournitures scolaires de chaque enfant fréquentant une école hémoise et étudie la création d'un budget de fournitures scolaires spécifiques pour les élèves scolarisés en ULIS.

## Des écoles animées à l'identité affirmée

La ville est par ailleurs attachée à son partenariat avec chaque école hémoise, dans le cadre des temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elle s'emploie

à proposer un éventail d'activités et d'animations, le cas échéant avec les associations hémoises, afin de cultiver chez les scolaires le goût de la découverte, la curiosité et l'ouverture d'esprit. Elle souhaite ainsi développer des temps de sensibilisation au numérique, au développement durable, aux mobilités (marche, vélo, transports en commun…), aux langues étrangères, ou encore à la culture en lien avec la micro-Folies. Elle souhaite prendre appui sur les prestations des associations locales et le potentiel de ces dernières pour diversifier l'offre d'animations et de découverte d'activités. La ville poursuivra également le déploiement du plan vélo et du plan natation, visant à encourager un apprentissage dès le plus jeune âge. Elle mettra un accent particulier sur la sensibilisation des plus jeunes à la lecture, dans le cadre d'animations organisées en lien avec le Réseau Marque-page. Elle poursuivra la distribution des dictionnaires aux élèves dès le CE1 pour qu'ils puissent se familiariser avec son utilisation dans le cadre des apprentissages prévus par les programmes.



La ville souhaite par ailleurs développer un partenariat avec les établissements professionnels du secondaire afin de mettre en valeur les métiers manuels. Elle entend en effet valoriser ces filières qui proposent des parcours professionnels souvent riches en opportunités, en proposant des opérations de découverte. Elle souhaite ainsi proposer de telles opportunités dans le cadre de ses ALSH, à l'instar de l'initiative développée cet été 2026 en partenariat avec le lycée Louis Loucheur de Roubaix. Elle souhaite étendre ses parcours de découverte dans le cadre des ALSH à d'autres domaines (numérique, sport, culture, activités artistiques…). Elle prévoit d'augmenter en conséquence les capacités d'accueil de ces centres de loisirs, de manière à pouvoir répondre aux attentes des familles. Enfin la ville maintient l'organisation de classes de découverte, qui permettent à tous les élèves de CM1-CM2 de partir en séjour hors les murs, dans le cadre d'un voyage entièrement pris en charge par la ville et sans coût pour les familles.

La ville porte par ailleurs une attention soutenue à la pause méridienne et aux modalités de ce moment de césure au milieu de la journée. Elle mobilise dans le cadre de la restauration scolaire une équipe d'agents attentifs à la qualité nutritive et gustative du repas et réunissant les compétences nécessaires pour assurer, tout au long de l'année un niveau de services élevé et constant. Soucieuse de respecter les prescriptions de la loi Egalim en termes de repas bio et de produits de proximité, la ville est sensible à la nature des produits et ingrédients participant à la confection des repas et à leur origine locale. Elle compte encourager les productions issues de circuits courts comme fournisseurs de ces restaurants scolaires, sous réserve qu'elles puissent produire une quantité suffisante et variée de produits tout au long de l'année scolaire, à un coût raisonnable pour la collectivité et les familles. Elle entend continuer de tenir compte des évolutions en matière de consommation en proposant un choix de repas avec ou sans viande tout en veillant à l'équilibre nutritif des repas servis. Elle souhaite enfin poursuivre, dans le cadre de la sensibilisation des enfants au développement durable, la sensibilisation de ces derniers à la réduction du gaspillage alimentaire, par des animations régulières tout au long de l'année. Elles viendront s'insérer au sein des animations qui ponctuent les pauses méridiennes chaque semaine et qui viennent agrémenter ce temps de détente par des activités ludiques et créatives.

Le partenariat de la ville avec les écoles publiques passe également par la mise en valeur de celles-ci : il s'agit de diffuser auprès des familles ce qui fait à la fois l'originalité et la qualité des écoles de la ville, afin d'inciter les premières à choisir les établissements publics hémois pour la scolarité de leurs enfants. Si l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus participent à cette démarche, la ville souhaite davantage affirmer l'identité, la marque spécifique de chaque établissement. En lien avec l'Education Nationale, elle prévoit ainsi d'encourager la spécialisation des écoles qui pourraient, notamment via l'ouverture de classes à horaires aménagés, affirmer leur spécificité sur l'enseignement d'une discipline particulière (théâtre, danse, chant…).

**« Instruire, c'est enfin participer à la formation des futurs citoyens »**

Instruire, c'est enfin participer à la formation des futurs citoyens : sensibiliser au fonctionnement d'une assemblée démocratique, apprendre à gérer la contradiction, se familiariser avec les différentes manières de s'engager pour la société, aborder le fonctionnement des institutions publiques. Dans ce

cadre, la ville prévoit de contribuer, en lien avec les écoles et les enseignants, à cette formation citoyenne, en particulier dans le cadre de visites de ses locaux et de découvertes des symboles de la République. Elle compte également s'associer activement aux projets et initiatives engagés dans le secondaire, notamment au sein des collèges, dans le cadre du devoir de mémoire ou de la sensibilisation à la vie civique. Elle prévoit enfin de donner une impulsion supplémentaire à l'apprentissage des règles de la vie démocratique et à la participation des plus jeunes à la vie locale, en complétant les instances participatives d'un Conseil des Enfants qui prendra appui sur les écoles et sera composé d'élèves représentant chacune d'entre elles. Le rôle du conseil des enfants, sera de proposer des actions en faveur des jeunes publics, et d'initier ceux-ci à la vie citoyenne, dans un cadre à la fois ludique et pédagogique.

## Une ville qui reflète tous les visages de ses jeunes

36 % de la population hémoise a moins de 30 ans, 26% a moins de 20 ans. Si la population des moins de 15 ans s'est réduit de 2,7% par an entre 2016 et 2022, il n'en reste pas moins vrai que les jeunes représentent une part importante des Hémoises et des Hémois, avec des attentes qui leurs sont propres et particulièrement diversifiées. En effet, il y a de multiples façons d'être jeune à Hem, comme en réalité partout ailleurs. Les aspirations, les rêves, les espoirs varient avec l'avancée en âge, l'enfance, l'adolescence, « l'adulescence », et enfin l'âge adulte, correspondant en général à l'entrée dans la vie professionnelle, et à l'acquisition d'une complète indépendance. Ces différentes étapes de la vie sont autant de phases structurantes de la personnalité. A ces différentes phases, à ses différentes jeunesses hémoises, la ville souhaite proposer, dans le cadre du nouveau projet jeunesse, un accompagnement adapté. Il s'agit de ne pas laisser les jeunes seuls avec eux-mêmes, mais de leur proposer avec bienveillance et exigence, tout un ensemble d'activités et de projets créatifs constituant les jalons d'une progression sereine dans le parcours vers la vie d'adultes.

La politique en faveur des jeunesses hémoises s'inscrit dans le droit fil des actions qui sont menées dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire développées précédemment. Elle s'adresse également à un public plus large que les scolaires du 1e degré et concerne aussi bien les collégiens, les lycéens ou les étudiants, que des jeunes en dehors des parcours de formation. Elle a pour objet d'accompagner les jeunes dans leur parcours de vie, de leur faire découvrir de nouvelles pratiques, d'élargir leurs horizons, de les conseiller et les sensibiliser à la construction de leurs projets. Elle entend également les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie, de favoriser l'apprentissage des responsabilités, du sens du collectif, du respect de la tolérance et de l'écoute afin de contribuer à leur épanouissement en complément du rôle essentiel joué par les parents, le cercle familial et les enseignants. La ville étudiera la mise en place d'une cérémonie à destination des bacheliers.

La ville s'emploiera tout d'abord à développer l'offre sportive, culturelle et de loisirs pour les jeunes en dehors du temps scolaire. Les attentes des publics jeunes étant en constante évolution, elle s'appliquera ainsi à adapter en permanence l'offre d'animations, de manière à renouveler celle-ci, à saisir les tendances émergentes, à réévaluer les actions menées notamment au regard de leur attractivité et de leur fréquentation, d'actualiser celles qui le nécessitent et le cas échéant d'en créer de nouvelles. En procédant à ce questionnement régulier des animations et des actions orientées vers la jeunesse, la ville s'efforce de capter l'intérêt d'un public déjà sur-sollicité (notamment les réseaux sociaux) et de maintenir les jeunes dans une dynamique collective associant la ville et les associations.

**« une progression sereine dans le parcours vers la vie d'adultes »**

Dans le même esprit, elle souhaite travailler étroitement avec les clubs sportifs et les associations culturelles afin de faciliter l'accès et l'intégration des adolescents au tissu associatif local. Une attention particulière sera portée aux modalités d'accueil et aux activités proposées afin de mieux répondre aux attentes d'un public adolescent dont les centres d'intérêt évoluent rapidement et qui reste difficile à fidéliser. Les jeunes ont en effet davantage tendance à «zapper» d'une activité à une autre : il est donc nécessaire de proposer une offre attractive et régulièrement renouvelée pour essayer de les garder dans la durée.

Dans ce cadre, la ville souhaite ainsi redynamiser l'activité e-sport, de manière là aussi à en démocratiser l'accès, dans une optique ludique (ateliers, tournois inclusifs…) et sans perdre de vue que cette activité s'inscrit dans une démarche de prévention (lutte contre les addictions aux écrans et la sédentarité).
La ville reste également attentive à proposer aux jeunes Hémois des moments avant tout festifs,

autour d'évènements de pure détente pensés comme des rendez-vous qui permettent de rassembler les jeunes, quels que soient leurs quartiers et leurs parcours, à l'image d'Halloween, de la Color Hem… Elle poursuivra le travail mené en coordination avec les associations, centres sociaux pour construire une programmation coordonnée et complémentaire à l'instar de la mobilisation pour «Un été à Hem» qui permet de proposer tout au long de la période estivale un panel d'animations variées…
Compte tenu du succès renouvelé chaque année du Sea, Hem & Sun, elle compte par ailleurs maintenir cet évènement en le requalifiant pour en diversifier les modalités.

La ville souhaite également encourager l'expression des jeunes, favoriser leur créativité, mettre en valeur leurs talents. C'est déjà l'objet de « Hem ton talent » que la ville souhaite pérenniser tout en révisant la périodicité de l'exercice qui pourrait avoir lieu tous les deux ans. Hem ton talent pourrait ainsi alterner avec d'autres formes de scènes ouvertes à définir. La ville pourrait aussi solliciter de jeunes talents dont elle a connaissance pour certaines de ces manifestations ou rendez-vous festifs. L'objectif commun est d'accompagner les jeunes concernés, de les conseiller et les encourager dans la découverte de leurs propres aptitudes. A ce titre la ville entend aussi renforcer l'aide aux initiatives de la jeunesse, de manière là encore à sécuriser les jeunes dans la mise en forme et la concrétisation de leurs projets. Par ce biais, la ville entend accompagner l'acquisition de compétences en dehors du temps scolaire, mettre les jeunes en situation de responsabilité et les faire gagner en confiance en soi. Enfin, parce que les talents des jeunes Hémois ne s'expriment pas seulement par le biais artistique, la ville entend généraliser des ateliers de sensibilisation aux activités et métiers manuels dès la 6ème, en écho aux actions de sensibilisation menées en direction des plus jeunes, notamment dans le cadre des ALSH.

L'ensemble de ces actions vont de pair avec les dispositifs mis en place par la ville afin de conforter les aides aux projets. La ville étudiera la refonte et l'élargissement des critères d'attribution des aides, de manière à ce que celles-ci gagnent en accessibilité et puissent bénéficier pleinement aux publics auxquelles elles sont destinées. Elle créera des temps d'échange de proximité avec les associations et les centres sociaux, de manière à ce que l'information sur les différentes catégories d'aides financières circulent auprès des jeunes concernés et soient mieux assimilées. Comme toujours, ces aides demeureront accordées en contrepartie d'heures de bénévolat effectuées au sein des associations hémoises.











De plus, dans le but de faciliter l'accès à la culture pour tous, la réflexion sur l'adoption d'une tarification préférentielle du Zéphyr à destination des jeunes publics sera menée. Par ailleurs, la création d'un dispositif d'appui aux études « professionnalisantes » nécessitant des fournitures spécifiques sera mise à l'étude, afin de soutenir les étudiants dans leurs parcours. La ville entend du reste réaffirmer le rôle et les missions du Point Information Jeunesse et faire de celui-ci un hub du bénévolat, réunissant toute l'information sur les besoins de bénévolat auxquels les jeunes pourraient répondre et sensibilisant ces derniers au bénévolat non seulement dans le cadre du Pass à l'action et au-delà de ce seul dispositif.

## Les jeunes, citoyens dans la ville

En effet, la participation bénévole est un premier pas vers l'engagement dans la vie locale, une première étape vers la citoyenneté. Dans ce cadre, la ville entend encourager l'implication des jeunes dans la vie civique. Elle prévoit de conforter le conseil des Jeunes dont la composition vient d'être renouvelée, en favorisant le rôle actif de cette instance participative dans l'élaboration de décisions en direction des jeunes Hémois. Elle proposera la participation d'un représentant du Conseil des Jeunes aux commissions du Pass à l'action, afin de mieux connaître à la fois le type de projets aidés, la motivation des jeunes candidats à une aide, et le dispositif lui-même afin d'en faire ensuite la promotion. Elle sollicitera le Conseil des Jeunes dans le cadre des échanges européens induits par l'activité des Jumelages, mais aussi pour élaborer et valoriser des projets d'actions solidaires locales, développer des liens durables avec les jeunes de tous les quartiers et de tous les âges, établir des relais avec le nouveau Conseil des Enfants, et solliciter les jeunes de tous les âges sur leurs interrogations et leurs attentes vis-à-vis de la ville. Il s'efforcera de développer des liens avec les associations de jeunes présents sur le territoire et prendra toute initiative susceptible de susciter un impact positif sur les jeunes Hémois.

**« La formation des jeunes Hémois à la vie civique »**

Le Conseil de la Jeunesse sera également le support d'une sensibilisation des jeunes Hémois au devoir de mémoire (participation aux commémorations, organisation de témoignages des derniers survivants de la déportation…). Plus largement, le Conseil des Jeunes, aux côtés du conseil des enfants, participera de la formation des jeunes Hémois à la vie civique, notamment avec l'organisation d'une journée des Jeunes citoyens de demain. Parallèlement, la ville poursuivra l'organisation de cérémonies de citoyenneté qui marquent officiellement la remise de la carte d'électeur aux jeunes âgés de 18 ans, et symbolise leur entrée dans la citoyenneté.

La ville poursuivra ses efforts pour renforcer sa communication en direction des jeunes. Si ces derniers sont particulièrement présents sur les réseaux sociaux et les supports numériques, il demeure difficile de capter leur attention et de les toucher par les informations institutionnelles. Face à leur intérêt pour des contenus courts, la ville veillera à adapter en permanence ses modes de communication afin de valoriser les dispositifs qui leur sont destinés qu'il s'agisse des aides existantes Pass à l'action, des accompagnements proposés ou des événements organisés.

Enfin la ville porte une attention soutenue à la santé mentale des jeunes. Elle entend mobiliser le travail transversal de ses services pour co-construire un partenariat renforcé avec les collèges Devos et Saint Paul afin de développer des plans d'actions conjoints en faveur de la santé mentale des élèves scolarisés dans leurs établissements, sur des thèmes tels que le harcèlement scolaire ou digitale, l'addiction aux écrans, aux produits stupéfiants… Elle prévoit de participer au déploiement de prestataires spécialisés en prévention auprès des publics jeunes afin d'intervenir régulièrement auprès des établissements scolaires, des centres sociaux ou des associations. Elle s'attachera à conforter sur ces thèmes les lieux de captation, et à former les acteurs de la cellule de coordination aux enjeux de la santé mentale chez les jeunes. Enfin, elle s'emploiera à conforter les lieux d'accueil au sein desquels les jeunes se retrouvent naturellement afin d'en faire des points de repère bienveillants ouverts à l'écoute, aux échanges, à l'orientation et à l'accompagnement contre les conduites addictives.

## Culture, sports et loisirs : les atouts d'une ville conviviale

La culture et les activités sportives font l'objet d'une attention soutenue de la part de la ville. La culture, parce qu'elle invite à s'ouvrir au monde, à entretenir l'imaginaire, la créativité. Le sport parce qu'il est un facteur d'épanouissement personnel, de dépassement de soi, d'apprentissage des règles de la vie en société. La culture et le sport sont des facteurs de brassage social, qu'entretiennent les rendez-vous festifs et populaires hémois qui ont une vocation

simple : permettre à toutes et tous de partager des moments inédits, qui font la particularité de notre commune et ce faisant participent de son identité.
Afin de favoriser l'accès de toutes et tous à la culture et au sport, la ville a l'intention de s'appuyer sur le partenariat avec les associations hémoises. Ces dernières constituent en effet un formidable vivier d'initiatives et d'engagement au service de tous, à travers une multitude d'activités de loisirs. Les associations hémoises sont ainsi des partenaires incontournables de la ville. Leurs bénévoles forment un réseau actif au service d'une passion et de celles et ceux qui la partagent, et une source d'énergie en faveur de l'animation de la commune. La ville souhaite entretenir la vigueur de cet engagement, en recourant davantage aux associations de la commune pour proposer des animations aux structures locales. Elle souhaite également faciliter la mise en relation des associations en quête de bénévoles et celles et ceux qui seraient prêts à consacrer une part de leur temps à la vie collective. Elle prévoit également de continuer à promouvoir le bénévolat, à travers la mise en avant de parcours de personnes engagées, ou en sensibilisant jeunes et seniors actifs à l'intérêt de conforter cette trame de dévouement qui participe chaque jour au dynamisme de la commune.



Parmi les associations, la ville souhaite notamment réaffirmer plus particulièrement le rôle des écoles de discipline qui au-delà de dispenser un sport ou une discipline artistique aux jeunes Hémois, ont pour vocation de diffuser des valeurs, d'inculquer des règles et des comportements en société. Pour les écoles de discipline, le sport et la culture sont ainsi des vecteurs forts de lien social. Les activités pratiquées participent de l'apprentissage de la vie en société. Au-delà de l'enseignement sportif ou culturel dispensé aux jeunes adhérents, il s'agit de remplir également une mission éducative, à travers des valeurs qui contribuent au vivre-ensemble, telles que le respect de l'autre et des règles, le savoir-vivre, le sens de l'effort, la confiance en soi, la persévérance, le sens du collectif et de la responsabilité. Si toutes les associations participent de cette démarche, celles qui sont reconnues écoles de disciplines exercent une vigilance particulière sur cette dimension de leur action, que la ville compte entretenir sur le long terme.

Ainsi, les associations culturelles constituent le sas d'entrée, en particulier des plus jeunes, vers la pratique de disciplines artistiques, tels que les arts plastiques, la musique, le théâtre, la danse.

L'Ecole Municipale de Musique joue à cet égard un rôle phare, dans la mesure où elle a vocation à attirer vers elle celles et ceux qui souhaitent suivre un apprentissage musical. En articulation avec l'Ensemble Orchestral de Hem, elle met également en valeur les fruits de cet apprentissage, et diffuse une conception de la pratique musicale à la fois exigeante et accessible, ouverte à un public jeune, sensibilisé dès le plus jeune âge comme à un public adulte désireux de reprendre ou approfondir sa pratique musicale grâce à des cours ouverts spécifiquement pour lui.



Dans le même sens, elle souhaite poursuivre son engagement dans le cadre du dispositif OPUS qui encourage l'apprentissage musical des enfants grandissant en QPV. Elle envisage aussi de compléter le paysage des écoles de discipline musical en y intégrant l'association Atabak. Enfin la valorisation des ateliers d'enseignement musical en milieu scolaire ou à l'école municipale de musique s'effectuent respectivement lors des temps de restitution consacrés à la salle des fêtes en fin d'année scolaire ou à l'occasion des concerts gratuits de l'Ensemble Orchestral de Hem au printemps ou à la Sainte Cécile au Zéphyr.

Par ailleurs, la ville compte inciter les plus jeunes, dans le cadre associatif ou dans le cadre périscolaire, à se tourner vers le théâtre. La scène et l'exercice théâtral sont en effet de formidables outils d'accès à la confiance en soi, et leur pratique peut jouer un rôle essentiel dans la construction d'une personnalité, dès l'enfance ou à l'adolescence. La ville veut renforcer sur cette base son partenariat avec le Théâtre de l'Aventure, et souhaite accentuer la visibilité de celui-ci dans le cadre de ses politiques en direction notamment de la jeunesse, de l'éducation et de la

prévention. La salle des fêtes désormais équipée de loges et gradins offrira une nouvelle scène pour certaines représentations du théâtre.

## Espace Franchomme, lieu de référence culturel

La lecture est également un vecteur essentiel de l'apprentissage de la langue française. La participation de la ville au Réseau Marque-page est d'ores et déjà réaffirmée à l'occasion de ce mandat, confortant ainsi l'offre de supports proposés par la médiathèque de Hem grâce au partenariat engagé avec les bibliothèques et médiathèques de Lannoy, Toufflers et Lys Lez Lannoy comme avec la bibliothèque numérique métropolitaine. Cette organisation permet un accès des amateurs de lecture à une offre décuplée de livres, périodiques, dvd et supports musicaux tout au long de l'année. Pour autant, elle doit aussi profiter à un public, notamment jeune, qui reste éloigné de la lecture, et qu'il s'agit d'aider à accéder au livre. C'est pourquoi la ville entend mener des actions en lien avec les écoles, mais également avec les centres sociaux, afin de faciliter cet accès à la lecture publique. Elle souhaite poursuivre les ateliers d'écriture menés avec les élèves des classes de primaires, et conforter le concours d'éloquence en ouvrant celui-ci aux écoles des villes partenaires du Réseau Marque-Page. Elle souhaite aussi engager la réflexion sur l'accueil d'un centre d'oralité ayant pour objectif d'aider les jeunes et les adultes en difficulté à mieux maîtriser la prise de parole, dans une optique d'insertion éducative ou professionnelle.



En s'appuyant sur la Micro-Folies et son musée virtuel, la ville prévoit en outre de faciliter l'accès aux oeuvres artistiques au public hémois : elle souhaite associer les élèves des écoles voire le collège à la découverte des oeuvres, mais aussi organiser une programmation dans le cadre des ALSH. Elle souhaite également faciliter l'accès à la culture des seniors dans le cadre des programmations culturelles de la Micro-Folies, animée par l'Etablissement Public Culturel des Halles de la Villette. La montée en charge de la maison d'histoire locale et de la micro-folie confirme le rôle pivot de l'Espace culturel Franchomme comme lieu de diffusion de la culture. En plus d'accueillir la médiathèque et l'école d'arts plastiques, il restera un lieu vivant d'expositions diversifiées et d'animations artistiques : Festival de la mosaïques Mos'art, Biennales de la sculpture, les différents salons et expositions liées au devoir de mémoire… et pourra programmer des expositions dont certaines auront pu faire l'objet d'un choix par le public, dans le cadre d'une programmation participative.

La vitalité culturelle de Hem reposera par ailleurs sur l'ensemble des équipements qui, rénovés, concourent à enrichir et diversifier l'offre culturelle proposée aux Hémoises et Hémois. Ces différents équipements ont vocation à s'articuler et à se compléter tout au long d'une ligne de vie culturelle hémoise reliant le mail Dunant au coeur de ville dont l'accessibilité sera confortée à l'avenir avec la ligne de tramway. Au nord de la ville, la salle Dunant, grâce aux aménagements réalisés lors du dernier mandat, est en mesure d'accueillir aussi bien des fêtes familiales que des concerts ou expositions offrant ainsi une vraie polyvalence d'usages culturels, récréatifs et associatifs. Son activité s'articule avec les deux autres équipements présents sur le site : la maison des associations Nadine Brasielo et le studio d'enregistrement.

Ces deux équipements associatifs feront l'objet d'une rénovation dans le cadre de la stratégie de sobriété énergétique. L'ambition, conformément à la délibération-cadre adoptée par le conseil municipal le 30 juin 2022, reste d'affirmer la vocation fédératrice du mail Dunant, afin d'y accueillir activités et animations susceptibles de réunir les habitants du quartier, mais aussi de rayonner au-delà de ce dernier, en vue d'y réunir des publics venus de toute la ville, voire de communes limitrophes. Au sud, l'Espace Franchomme qui demeure le pôle culturel de référence à Hem, la salle des fêtes rénovée, la Cantoria et le Zéphyr participent également à ce maillage culturel et contribuent eux aussi à rendre le spectacle et la culture accessible au plus grand nombre.

## La culture pour tous

Au-delà des seuls apprentissages et enseignements, la ville s'emploie également à révéler les talents hémois méconnus, à mettre en valeur et en perspective

**« Instiller dans le quotidien des Hémois davantage de pratiques artistiques »**

les capacités artistiques de Hémois qui n'ont jamais eu la possibilité d'exposer leur savoir-faire. C'est ainsi le rôle d'une scène ouverte telle que « Hem ton talent » comme la mission du salon des artistes hémois, qui expose les réalisations de Hémoises et de Hémois qui ont une compétence artistique ou créative. Enfin, la ville encouragera les initiatives visant à développer les expériences artistiques en faveur de la santé mentale, dans le cadre d'ateliers d'art-thérapie, qui soulignent la contribution de l'art à l'équilibre personnel et au bien-être des plus jeunes comme des adultes et des seniors.

Faciliter l'accès des Hémoises et des Hémois à la culture, c'est encore faire rayonner cette dernière pour la diffuser largement et susciter chez le plus grand nombre l'envie de s'y intéresser. C'est ainsi qu'en portant la culture hors les murs, sur l'espace public, la ville souhaite développer les occasions d'instiller dans le quotidien des Hémois davantage de pratiques artistiques. Elle soutiendra ainsi le projet de « Printemps des artistes » initié par l'union commerciale, organisera régulièrement des prestations musicales de l'EOH dans le parc de la mairie, et mettra en valeur, via des programmations culturelles « tout terrain » les boucles de randonnée de la commune. Quelles pratiques artistiques plus directement accessibles à tous, que celles relevant de la culture urbaine et du street art ? Parce qu'il associe des capacités à surprendre et à faire passer des messages accessibles à tous, la ville souhaite explorer les possibilités de recourir à ce dernier afin d'expliquer l'histoire d'un lieu, ou encore encadrer la réalisation de fresques murales participatives, associant artistes et habitants à l'instar des oeuvres dessinées sur les compteurs électriques ou sur les maisons murées de la rue Jules Guesde.



Par ailleurs, la ville souhaite développer les séances de cinéma qui pourront trouver leur place dans le cadre de la salle des fêtes rénovée, en lien avec les activités de l'association Cin'Hema, et proposera des séances thématiques associant à la fois une dimension didactique et ludique.
Faciliter l'accès à la culture, c'est aussi mettre en valeur le patrimoine ancien de la commune, notamment l'église Saint Corneille, le presbytère ou la chapelle Sainte Thérèse, en tant qu'éléments du patrimoine architectural et culturel hémois. Enfin, les 100 ans de la salle des fêtes, du clocher de l'église Saint Corneille, comme le 120e anniversaire de la construction de l'observatoire astronomique de Hem, le 50e anniversaire de Hem en Fête ou le 30e anniversaire d'Oxyg'Hem, seront l'occasion de focus sur des pans de l'histoire de notre commune.



Les partenariats engagés par la ville dans le cadre européen, par l'intermédiaire des Jumelages avec les villes d'Aljustrel au Portugal, Mossley au Royaume Uni et Wiehl en Allemagne, pourraient être également rehaussés d'une dimension artistique, en y associant la découverte d'artistes locaux et en organisant des collaborations culturelles, à l'instar d'un festival de musique des villes jumelées.

Enfin, la salle de spectacles du Zéphyr restera le vecteur incontournable de la diffusion de l'offre culturelle et artistique à Hem, en programmant chaque année des saisons au contenu toujours plus diversifié. Après s'être identifié auprès du public comme l'une des scènes de la métropole lilloise les plus actives et accessibles, le Zéphyr sera conforté sur ce créneau de salle à la programmation éclectique et familiale. La ville étudiera les possibilités de faciliter l'accès des Hémois aux spectacles, par le biais de tarifs incitatifs. La ville confirme sa volonté de démocratiser l'accès à la culture et d'offrir en proximité des spectacles de renom pour tous les publics, faisant de la culture un véritable facteur d'attractivité pour la commune.

Ce faisant, la ville ne perd pas de vue que la convivialité n'a de sens que partagée par le plus grand nombre. Elle entend continuer de proposer des rendez-vous et évènements festifs, sportifs, ou culturels ouverts à tous, porteurs de sens et capables de rassembler Hémoises et Hémois de tous les âges et de tous les quartiers. C'est ainsi qu'elle s'attachera à encourager les festivités de quartier, avec des rendez-vous de proximité qui dynamisent la vie locale et confortent les liens qui se tissent au quotidien entre les habitants (fête des voisins, braderies…). Elle maintient par

ailleurs les grandes manifestations traditionnelles qui réunissent nombre de Hémois à chaque rendez-vous et contribuent à l'identité conviviale de la commune : 13 juillet, Hem en fête et sa braderie, Sea Hem & Sun, Halloween, fêtes de fin d'année, carnaval, Oxyg'hem... Et parce que les évènements sportifs contribuent aussi à rassembler les Hémois, elle soutient l'organisation d'un Marathon dans le cadre de la Course du Val de Marque à compter de cet automne 2026.



## Hem, ville sportive

De fait, le développement de la pratique sportive fait également partie des priorités de la ville. Elle s'appuie dans cette optique sur le partenariat engagé avec les clubs de sport, qui favorisent la pratique, offrent la possibilité de découvrir de nombreuses disciplines, et participent activement, par l'organisation de manifestations et la participation aux compétitions de leurs fédérations respectives, au dynamisme de la vie locale et au rayonnement de la commune.

La ville est ainsi attentive à ce que le sport soit accessible à toutes et tous et le demeure. Elle est attachée aux valeurs de persévérance et d'exigence véhiculées par le sport, tout en étant sensible d'une part à ce que l'activité sportive reste aussi une activité de loisirs et de détente en dehors de toute compétition, et d'autre part au rôle de la pratique sportive dans le domaine de la santé.



Le partenariat avec les associations sportives hémoises, outre le soutien financier de la ville, se concrétise par la mise à disposition d'équipements et de moyens matériels indispensables au bon fonctionnement quotidien de ces structures. Elle s'engage auprès des sportifs à travers l'entretien et la maintenance des salles de sports, la mise à jour de leur équipement au regard de l'évolution des attentes des clubs ou de leurs fédérations. Elle prévoit notamment, dans le quartier de Beaumont, une reconstruction de la salle de sports aujourd'hui vétuste, de façon à ce que les usagers de la salle puissent y pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions d'accueil et d'évolution. La ville exerce également une veille permanente sur la gestion des créneaux de salles aux différents clubs, ainsi que sur la fréquentation de ces derniers. En effet, la ville souhaite que la pratique sportive soit diffusée le plus largement possible, et se propose d'inciter les clubs à diversifier leurs publics, de manière à ce que tous les âges soient concernés. Elle souhaite insister davantage sur les bienfaits de la pratique sportive en matière de santé, et sensibiliser les clubs à cet enjeu.

## Vers le sport santé

Elle s'attachera ainsi à ce qu'une activité sportive ou à tout le moins physique soit proposée à chaque jeune hémois, dans le cadre d'un programme « un jeune, une activité » et ce afin de lutter contre la sédentarité et les risques qui y sont associés. Dans ce but, elle poursuivra l'organisation d'ALSH dédiés à la découverte des sports, et organisera avec les clubs disposant de capacités d'accueil inexploitées des temps de découverte de leurs disciplines à destination des scolaires. Dans le même esprit, elle poursuivra l'action engagée dans le domaine de l'e-sport, afin de favoriser une pratique encadrée et raisonnée des jeux vidéo, qui n'exclut pas l'émulation et la compétition.

> **« Une activité sportive [...] proposée à chaque jeune hémois, dans le cadre d'un programme « un jeune, une activité »**

Par ailleurs, elle souhaite proposer plus largement aux seniors un accès à l'activité sportive qui entretient d'une part la participation et l'insertion de ceux-ci à la vie sociale, et d'autre part contribue à la stimulation des capacités physiques et fonctions cognitives. Là encore, elle souhaite mobiliser les clubs autour de cet objectif, de même qu'elle entend engager avec ces derniers une réflexion sur le développement du handisports et les adaptations nécessaires des équipements pour y parvenir. Elle maintiendra les

dispositifs d'aide à l'adhésion à un club sportif, à l'instar du Pass Sport Culture et du Pass sport Seniors et s'efforcera de les faire davantage connaître auprès des publics auxquels ils sont destinés.

La ville, afin d'exercer une veille active sur l'évolution des pratiques sportives et les capacités des équipements, souhaite entretenir un dialogue constant avec les clubs sportifs dans le cadre de l'Office Municipal des Sports dont le rôle d'instance d'échanges et de propositions sera réaffirmé dans le cours de ce mandat.



Favoriser la pratique sportive, c'est aussi faciliter la pratique de loisirs, en dehors des structures associatives et de leurs créneaux d'ouverture. Ainsi, la ville souhaite mettre à la disposition des sportifs occasionnels ses aires de sport en accès libre, qui facilitent une pratique plus libre de certains sports demandant peu ou pas d'encadrement. Elle prévoit de développer les city stades, en aménageant notamment un espace de street-basket au stade Dubus, en réaménageant le city stade de Beaumont dans le cadre de la réflexion sur l'école et la salle des sports ou encore dans le square Charcot pour un usage dédié au centre social. Elle souhaite également conforter le skate-park, les parcours santé, et espaces de work-out. Par ailleurs, la ville maintiendra son implication en faveur du savoir-nager, que ce soit dans le cadre d'une sensibilisation à la prévention des noyades, comme dans le cadre du sport santé.

Elle confirme la mise en oeuvre de son plan natation à destination des publics scolaires, et compte travailler avec les services de l'Education nationale pour favoriser la mise en place de créneaux dédiés à l'apprentissage de la natation.

La ville confirme également son engagement au sein de la Piscine des Trois Villes et du syndicat intercommunal qui en assure la gestion. Elle souhaite que l'équipement, localisé au sein du quartier des Hauts Champs-Longchamp, puisse adapter davantage son fonctionnement et ses heures d'ouverture afin de proposer des créneaux accessibles au public lors des périodes de forte chaleur.



Si la ville porte clairement sa priorité en faveur du sport pour tous, elle ne néglige pas pour autant de mettre en valeur le sport de haut niveau. Le parcours de sportifs hémois en compétition recèle en effet une valeur exemplaire qui peut inciter les plus jeunes à pratiquer et à s'engager également, en fonction de leurs aptitudes, dans un parcours d'excellence. C'est la raison pour laquelle la ville, dans la limite de ses moyens, entend accompagner celles et ceux qui parviendraient, dans leur discipline sportive, au plus haut niveau de compétition, selon des modalités adaptées à la fois au sport pratiqué et aux possibilités dont la commune dispose.

**« Étudier [...] une mutualisation des équipements sportifs »**

Afin d'encourager la pratique sportive, la ville prévoit d'étudier avec les villes voisines les modalités d'une mutualisation des équipements sportifs du territoire, de manière à en optimiser l'utilisation par les clubs et leurs adhérents, de faciliter l'accès de nouveaux publics à l'activité sportive voire de faire émerger, le cas échéant, de nouvelles disciplines sur des créneaux libres.

3

# BIEN VIVRE A HEM

Évoluer dans la vie quotidienne au sein d'espaces publics renouvelés et entretenus, poursuivre la mutation de la ville et sa modernisation, ouvrir la ville à la nature, maintenir le cap de la transition écologique et énergétique du cadre urbain et des équipements publics, vivre au sein d'une ville sûre, commerçante, dynamique, conviviale, et sportive.

Introduction ..... 38
Poursuivre la modernisation de la ville et l'aménagement des espaces publics .....39
Poursuivre la rénovation urbaine ..... 39
Un patrimoine communal rénové ..... 40
Une ville sûre et tranquille ..... 42
Anticiper les risques ..... 43
Une ville accueillante aux entrepreneurs et aux créateurs ..... 43
Soutien au commerce de proximité et aux artisans locaux ..... 44
Des logements adaptés aux différentes étapes de la vie ..... 45
Des solutions de mobilité diversifiées ..... 46
Vers une ville apaisée ..... 46
Affirmer la place des mobilités douces ..... 47
Développer l'usage des transports en commun ..... 48
Hem, ville et campagne : la ville par nature ..... 48
Développer la nature en ville ..... 49
Hem, ville propre ..... 51
Participer à la vie locale ..... 52
Finances municipales : S'assurer les moyens d'agir ..... 53
Volonté d'efficience publique et de performance ..... 54
Des ressources humaines mobilisés sur le projet ..... 54



## *Introduction*

*A l'instar de l'ensemble des communes de la métropole lilloise, la ville de Hem est confrontée à de nombreuses évolutions sociales et sociétales, qui impactent les modes de vie, et posent autant de défis. Ces derniers interrogent la manière dont la commune sera capable de s'adapter, dans l'avenir, à la nouvelle société qui vient, que ce soit en termes d'accompagnement de ses habitants, de réponses aux attentes des familles, d'anticipation au vieillissement de la population, d'adaptation au changement climatique et aux mutations énergétiques qu'il génère, de sobriété foncière et de mutations urbaines.*

*Car la ville change. Elle poursuit une mutation entamée il y a deux décennies, motivée par les difficultés posées par un urbanisme concentré, issu de la politique des grands ensembles des années 60-70, par le déclin économique de l'agglomération roubaisienne et de son industrie textile, emportant son lot de friches et de sites en déshérence, et par l'impact social massif de cette déstructuration du tissu industriel. A ces enjeux majeurs et particulièrement structurants pour une ville moyenne, ce sont ajoutés les défis posés par la transition écologique, la transition énergétique et climatique, la nécessité impérative de prévoir une ville davantage adaptée à un monde plus chaud, aux épisodes météorologiques plus prononcés, de prendre plus soin des sols et de leur destination, dans un souci de préservation de la biodiversité.*

*Le nouveau mandat municipal s'inscrit donc dans ce contexte. Il doit permettre à la ville de Hem de continuer à se transformer tout en préparant l'arrivée de plusieurs infrastructures qui redessineront dans les années à venir le territoire communal. L'aménagement de la M700 qui favorisera le désenclavement de Hem et l'arrivée du tramway apportent deux nouvelles perspectives en matière de mobilités sur la commune mais aussi de nouvelles exigences en matière d'aménagement urbain auxquelles la ville doit se préparer et préparer ses habitants. Cette mutation doit se faire en respectant l'identité de Hem, celle d'une ville à la campagne forte de ses 42% de son territoire en espaces naturels et agricoles. Ainsi la commune entend consolider la présence de la nature en ville, protéger et développer les espaces verts, ses jardins publics de manière à offrir à ses habitants un cadre de vie agréable. Hem est et restera une ville de taille moyenne, à échelle humaine avec un esprit village, de proximité et de convivialité auquel ses habitants sont fortement attachés. Bien vivre à Hem c'est conjugué les exigences d'une ville qui se modernise, qui prépare son avenir tout en préservant ce qui fait sa force : son cadre de vie.*

## Poursuivre la modernisation de la ville et l'aménagement des espaces publics

Vivre mieux à Hem, c'est d'abord une attention renouvelée à la qualité des espaces publics et des équipements municipaux. C'est une volonté toujours mise en oeuvre de conforter le patrimoine communal et de l'adapter aux enjeux actuels de la transition énergétique. C'est avoir pour objectif d'améliorer la ville, de sorte qu'elle soit agréable à vivre, accueillante à tous les âges. C'est enfin concevoir l'espace public comme un lieu de partage, ouvert à la diversité des usages, et favorisant les échanges.

Dans cette optique, la modernisation va aussi de pair avec la recherche d'une ville plus belle. Embellir la ville, c'est en effet favoriser l'appropriation de la ville par celles et ceux qui y vivent : c'est concourir à un sentiment de fierté que l'on peut partager. Embellir la ville, c'est aussi faire naître l'envie de vivre la ville, c'est-à-dire arpenter les circuits de randonnée, apprécier son marché dominical, profiter de ses espaces verts et paysagers, découvrir ses lieux de nature, fréquenter ses manifestations… Une ville qui se modernise, c'est aussi une commune dont la cohésion territoriale est confortée par les aménagements qui y sont menés, une ville qui réaffirme son unité et son identité à travers la cohérence de l'espace public, l'accessibilité de ses équipements et des services publics ou privés qui concourent à rassembler les Hémois au quotidien. Une ville qui se modernise, ce n'est donc pas une commune traversée d'une frénésie de transformations, mais une ville qui s'inscrit dans une transition aussi progressive que profonde, une ville en mouvement sur un parcours visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants.



## Poursuivre la rénovation urbaine

C'est cette double volonté de modernisation de la ville et d'amélioration de la qualité de vie qui structure ainsi le projet de rénovation urbaine des quartiers Lionderie-Trois Baudets. Celui-ci est conduit par la ville, en lien avec la Métropole Européenne de Lille, dans la continuité de l'opération de rénovation urbaine des quartiers Hauts Champs-Longchamp, sous l'égide de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Cette première opération avait profondément renouvelé l'ambiance urbaine de ce quartier, avait permis de doter ce dernier d'équipements et services publics complémentaires, contribuant à un retournement d'images et à l'accueil de nouveaux habitants. Forte de cette expérience, la ville a souhaité poursuivre cette dynamique sur le quartier de la Lionderie. Après une longue phase consacrée à la définition du projet, à la concertation avec les habitants, puis au relogement de ces derniers avant la déconstruction des équipements et des logements existants, s'ouvre maintenant la phase d'aménagement du nouveau quartier.



Le projet prend le parti de désenclaver ce secteur de la commune par la réalisation de voiries structurantes ayant pour vocation de relier le nouveau quartier au centre-ville et au nord de la commune. Le coeur du quartier s'organise autour d'un jardin public faisant face à l'actuelle Maison du Foot, et d'un équipement public ayant pour vocation d'accueillir le centre social Saint-Exupéry et quelques cellules destinées à l'activité économique. Autour de cet espace central, de nouveaux logements, pour partie en accession sociale, se répartiront entre maisons individuelles, de type 4 voire pour certaines évolutives en T5, et une offre de logements en habitat collectif, avec une offre diversifiée d'appartements T3 et T4.

Parallèlement à la poursuite de la rénovation urbaine engagée dans le cadre du PNRU 2, la ville porte le projet de rénover le site du centre commercial Schweitzer. Ce dernier, tant en raison de son organisation et de sa conception, génère de nombreux dysfonctionnements dans un quartier qui a déjà fait l'objet d'une rénovation complète. La perspective de la desserte future du site par la ligne de tramway Roubaix-Tourcoing actuellement en projet, ouvre l'opportunité de requalifier l'ensemble composé du centre commercial et des immeubles d'habitat collectif voisins. L'enjeu est de récréer les conditions nécessaires au développement d'une nouvelle offre de commerces et services de proximité, de résidentialiser les collectifs, ainsi que de construire de nouveaux logements en accession sociale. Les

aménagements seront conçus de manière à paysager davantage les espaces ainsi repensés, et d'y donner une place plus significative à la nature.

La rénovation urbaine des quartiers Hauts Champs-Longchamp et Trois Baudets s'accompagne d'une action de requalification ou de rénovation des équipements publics qui se situent dans leur périmètre ou à leur immédiate proximité. C'est ainsi que sur le mail Dunant, la rénovation des salles municipales, engagés avec la salle Henri Dunant, se poursuivra avec des travaux sur les salles Jacques Sockeel et Nadine Brasiello. Les espaces extérieurs du mail Dunant seront par ailleurs reconfigurés et préservés, afin de constituer à la fois des espaces paysagers de proximité à disposition des habitants ainsi que des espaces récréatifs à destination des plus jeunes. En tout état de cause, ces espaces paysagers sont autant de lieux propices aux échanges et aux rencontres entre habitants, qui seront davantage attractifs en étant identifiés comme un îlot de fraicheur au cœur du quartier. Les aménagements extérieurs devront s'inscrire dans la temporalité du chantier de construction de la ligne de tramway, de manière à ce que les aménagements paysagers propres à cette dernière soient en cohérence avec ceux de l'ensemble du mail Dunant.



La ville portera encore son attention sur le réaménagement des squares Nadaud et Jean Moulin. Sur ces espaces publics dégradés où coexistent des espaces verts peu utilisés car mal configurés au regard d'un environnement où le stationnement prévaut, la ville en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille souhaite redéfinir des espaces plus équilibrés, qui laissent un usage au stationnement des véhicules indispensable aux habitants du secteur tout en mettant en valeur des lieux plus paysagers qui soient davantage investis par les habitants. Le site Jean Moulin verra l'ancien semi-collectif démoli une fois vide de ses locataires et laissera place à un ensemble de petits collectifs destinés à améliorer le parcours résidentiel dans les quartiers Hauts Champs-Longchamp en offrant des typologies adaptées à la demande.

## Un patrimoine communal rénové

Au préalable, ce sont les locaux de la Maison de l'Emploi et des Services Publics, parvis Berthelot, qui auront fait l'objet d'une réhabilitation. Celle-ci est rendue nécessaire suite à l'incendie qui a affecté le bâtiment lors des émeutes urbaines de l'été 2023. Si les dégâts n'ont pas affecté la structure de l'équipement, et après une longue phase d'expertise, les travaux nécessaires à la remise en fonction de celui-ci n'en sont pas moins conséquents et laissent augurer un accueil du public dans les lieux par les équipes de France Travail, de la Mission locale, du PLIE et de France services à l'automne 2027. Cette réouverture au coeur du quartier illustrera la volonté de la ville et de ses partenaires, au premier rang desquels figure l'Etat, de favoriser une présence soutenue des services publics de proximité au sein des QPV.



La ville poursuivra également la réflexion sur le devenir du site de l'ancienne école Jules Ferry. Ce lieu, qui a vu grandir des générations d'écoliers depuis sa création, aura accueilli ces dernières années, de manière transitoire, les équipes du service public de l'emploi et l'agence France Services. Situé au voisinage du Théâtre de l'Aventure, à proximité des quartiers prioritaires, il offre une opportunité de redonner une respiration à un quartier d'habitat individuel dense, sans remettre en cause l'existence des bâtiments, dont la réhabilitation permettrait d'accueillir les activités d'un tiers lieu. Des études permettront de pousser plus loin la réflexion en ce sens, sur la base de l'expertise de structures dédiées à l'accompagnement de tiers lieux, et à l'expérience de la Métropole Européenne de Lille et de collectivités investies dans ce type de projet.

Moderniser la ville, c'est encore entretenir le patrimoine communal : les bâtiments des groupes scolaires en constituent un élément majeur. La rénovation des écoles est une préoccupation constante de la ville qui a d'ores et déjà engagé de nombreux projets visant à adapter ces dernières aux nécessités de la rénovation thermique des équipements publics, voire à construire de nouveaux

bâtiments (à l'instar de l'école Jules Ferry au cours du précédent mandat). L'action de la ville en ce domaine va donc se poursuivre dans le même esprit, en mettant l'accent plus spécifiquement sur les écoles Victor Hugo, Marie Curie et Marcel Pagnol. La première sera concernée par d'importants travaux ayant pour objet de rénover la toiture des bâtiments, et de renforcer l'isolation de ces derniers, dans l'esprit de la stratégie de sobriété énergétique adoptée par la ville en 2023, et visant à adapter les équipements publics aux nécessités du changement climatique. L'école Marie Curie sera quant à elle plus particulièrement concernée par le remplacement des huisseries extérieures, là encore dans une optique de sobriété énergétique. Enfin, l'école Marcel Pagnol fera l'objet d'une restructuration d'ensemble, qui amènera à reconfigurer les bâtiments et l'insertion du groupe scolaire dans son environnement urbain. Bien sûr, l'ensemble des groupes scolaires fera l'objet d'un suivi régulier visant à l'entretien et à la maintenance des locaux.

**« La rénovation des écoles est une préoccupation constante de la ville »**

Outre les travaux engagés en leur sein en lien avec la sobriété énergétique, une adaptation aux épisodes de forte chaleur est aussi nécessaire, pour que les conditions de travail des équipes éducatives et d'apprentissage des élèves ne soient pas perturbées par des températures excessives. Par conséquent, la ville compte adapter les établissements scolaires de manière à ce que les enfants évoluent dans un environnement scolaire acceptable. Outre l'équipement de chaque classe en matériels de ventilation et de rafraichissement de l'air ambiant, la ville entend doter chaque école d'une salle climatisée qui constituera un sas de répit pour les équipes et les élèves. Cette adaptation concernera aussi les établissements d'accueil de la petite enfance. Parallèlement, la ville met à l'étude le remplacement progressif du mode de chauffage actuel par un système de pompe à chaleur réversible assurant aussi bien la température adaptée été comme hiver.

L'effort de la ville en direction de la modernisation de ses équipements publics portera en outre sur le complexe sportif de Beaumont. La salle de sports du quartier montre en effet des signes de vétusté. Le diagnostic réalisé par les services municipaux laisse apparaître la nécessité d'une intervention conséquente en termes de rénovation, qui ouvre la perspective d'une démolition-reconstruction complète de l'équipement. L'opération permettra aux utilisateurs de bénéficier d'un équipement sportif entièrement neuf, pérenne, et offrant une qualité d'accueil et d'évolution supérieure à l'état actuel de l'équipement existant. La reconstruction de la salle de Beaumont s'articulera avec la requalification de l'école Marcel Pagnol et du terrain multisports attenant, de manière à ce que l'ensemble forme un site cohérent et harmonieux, dédiés à la diversité des usages sportifs et récréatifs dans ce secteur de la commune.



L'effort de la ville en matière d'équipements sportifs se poursuivra également sur le complexe Hidalgo où la tribune et les vestiaires feront l'objet d'une reconstruction destinée à la mettre aux normes en vigueur, notamment en termes d'accessibilité et de sécurité, et apporter un confort aux usagers du stade. La rénovation de la piste d'athlétisme sera accompagnée d'une transformation du terrain de foot en herbe en un terrain en gazon synthétique de manière à accroitre sa disponibilité et la régularité d'usage tout au long de l'année. Les vestiaires du club de tennis seront également agrandis et mis aux normes en vigueur.

L'action de la ville en faveur de la qualité de ses espaces publics se poursuivra enfin à travers le projet d'aménagement du coeur de ville. Celui-ci se déroulera en effet tout au long du mandat, pour continuer à insuffler au centre-ville une dynamique équilibrée entre activité commerciale et de services, préservation du patrimoine, nature en ville, habitat et diversité des solutions de mobilités. Par essence, le coeur de ville a vocation à rassembler, à nourrir les occasions de rencontres et d'échanges, de convivialité et d'expériences tournées vers les autres.

Après la mise en valeur de l'église Saint Corneille, qui a mis en exergue un élément majeur du patrimoine ancien de la ville, la place de la République sera réaménagée et renaturée, de manière à ce que le site conserve son esprit village et soit perçu davantage comme l'un des îlots de fraîcheur de la

commune, propice à la promenade, aux terrasses des restaurateurs, à la détente. Tout en maintenant une capacité de stationnement pratiquement inchangée de manière à répondre aux besoins des riverains, les trottoirs sont élargis pour laisser plus de place aux piétons et de façon à réduire la vitesse des véhicules. La voirie donnera également une place plus importante aux mobilités douces.

Dans la continuité de la reconstruction de la salle de sports Jean Leplat et du linéaire commercial achevé lors du mandat précédent, la ville engagera les études pour la création d'un second linéaire commercial, en front à rue et en façade de la Résidence de la Marque, dont l'entrée sera reconfigurée.



Enfin, le projet de ligne de tramway implique une requalification complète de l'espace public, de façade à façade, de part et d'autre de la plateforme de tramway stricto sensu. La réalisation de la ligne suppose donc une transformation sensible de la répartition des usages sur l'espace public, accompagné le plus souvent d'une place plus importante pour les modes doux, un élargissement des trottoirs, une prise en compte des déplacements vélos ou la proposition d'itinéraires vélos alternatifs, l'articulation avec la circulation automobile, la préservation de stationnements, la présence accentuée du végétal, l'adaptation du mobilier urbain, la modulation de l'éclairage des stations. L'ensemble dessine un espace public de meilleure qualité, ou la diversité des usages est respectée dans une ville plus apaisée.

## Une ville sûre et tranquille

La tranquillité publique est un élément socle du vivre-ensemble. Elle est la condition de la protection des publics les plus fragiles. Elle permet le déploiement en confiance des activités de chacun. Parce que la tranquillité publique est une aspiration de tous, la ville continuera de s'investir dans la mise en oeuvre des moyens et des actions qui permettent de l'assurer au quotidien. S'engager pour une ville sûre, c'est évidemment assurer à la police municipale les moyens matériels et humains d'assurer ses missions. La ville poursuivra ses efforts pour mettre à la disposition des agents de la police municipale les outils indispensables à une présence active 7 jour/7 sur le territoire de la commune. Elle envisage d'étendre, autant que possible, la présence des effectifs pendant la nuit, de manière à mieux prévenir voire contrecarrer les faits de délinquance. La ville entend maintenir par ailleurs le caractère intercommunal de la police municipale, mutualisée avec les villes voisines. Cette mutualisation permet une meilleure coordination des pouvoirs de police des maires concernés, et une connaissance plus fine du territoire et des éléments susceptibles d'en troubler la tranquillité.

La ville a également pour ambition de renforcer son réseau de caméras de vidéoprotection, en portant le nombre de celles-ci à 200 d'ici la fin du mandat. Cette densification du réseau, outre une meilleure détection des incivilités et un appui aux enquêtes judiciaires, permettra également une vidéoverbalisation plus fréquente des délits routiers.



La police municipale est une police du quotidien, qui assure sa présence physique dans les différents quartiers de la ville, qui va à la rencontre des habitants, qui écoute et échange avec eux. C'est pourquoi la ville est attachée à ce que la police municipale assure une présence régulière dans le cadre de patrouilles, y compris pédestres, dans les différents quartiers. Elle articule son action avec celles de la police nationale et du Procureur de la République pour sanctionner les faits délictuels de toute nature. Parallèlement et par sa nature même, elle s'associera aux actions de prévention tournées vers les publics vulnérables, en particulier les plus jeunes mais aussi les seniors, afin de les sensibiliser aux risques qui les concernent directement : conduites addictives, harcèlement, sécurité routière, arnaques en ligne, etc… Elle entretiendra un contact étroit avec le réseau des citoyens vigilants, pour une connaissance actualisée des sujets d'inquiétude qui peuvent émerger dans certaines rues, mais également partager son expérience et mieux faire comprendre

le fonctionnement et les domaines d'intervention d'une police municipale.

Au-delà du rôle et de l'action quotidienne de la police municipale, la ville développera les initiatives susceptibles d'améliorer la sécurité des espaces publics, à l'instar de la sécurisation des passages piétons, du maintien d'un éclairage public la nuit, aux abords des écoles. La ville poursuivra ainsi son action en faveur d'une circulation plus apaisée aux heures d'entrée et sorties du matin et du soir. Elle engagera la mise en place de rue écoles, là où la configuration de l'espace public le permet, en concertation avec les équipes éducatives des établissements concernés, et les riverains. Elle renouera avec la sensibilisation du grand public afin de laisser aux piétons le bénéfice de l'usage des trottoirs. En outre, elle entend amplifier, en lien avec le commissariat de Roubaix et dans le cadre de la législation en vigueur, la lutte contre les rodéos urbains et entend confirmer son engagement en faveur de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

## Anticiper les risques

L'anticipation des risques de toute nature est également un objet de vigilance pour la ville de Hem. Conformément à la réglementation en vigueur, la ville de Hem a défini son Plan Communal de Sauvegarde, qui détermine à la fois les risques auxquels la ville est potentiellement exposée, ainsi que l'organisation spécifique et les mesures d'urgence susceptibles d'être mises en oeuvre en cas de nécessité. Dans cette logique, elle étudiera la possibilité de constituer une réserve de sécurité civile, composée d'habitants volontaires afin d'apporter leur aide si nécessaire dans le cadre de l'activation de ce Plan Communal de Sauvegarde et à la demande expresse de la ville. Il appartiendra en effet à la ville, en lien avec les services de l'Etat, de solliciter en fonction des circonstances et si elle le juge utile cette réserve, pour les missions qu'elle lui définira. Enfin, la ville étant exposée, à un degré qualifié de moyen, au risque de retrait et gonflement des argiles, elle sera attentive aux évolutions législatives et règlementaires améliorant la prise en compte et la prévention de ce risque.

## Une ville accueillante aux entrepreneurs et aux créateurs

La ville est attachée à ce que l'activité économique trouve sur son territoire des opportunités d'implantation ou de développement. Qu'il s'agisse de commerçants, d'artisans, d'entrepreneurs individuels, de petites ou moyennes entreprises ou d'acteurs économiques de premier plan leaders sur leur marché, Hem veut s'affirmer comme une terre d'entreprises. C'est une vocation cohérente au regard de son histoire, au cours de laquelle la commune a vu croître des fleurons de l'industrie textile ou de la vente à distance. C'est aussi une vocation cohérente au regard de sa situation actuelle, qui voit se côtoyer des groupes emblématiques sur leurs marchés respectifs (Damart, Groupe Positive…) aux côtés d'un tissu dense d'entreprises locales, commerciales ou artisanales. C'est encore une exigence vis à vis de la situation de l'emploi local, de la demande d'emploi qui reste très élevé dans les quartiers prioritaires en dépit de la mobilisation constante du service public de l'emploi et des structures locales d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Pour autant, la ville doit surmonter la concurrence qu'exercent sur les entreprises d'autres communes de la métropole, plus centrales au sein de cette dernière, par conséquent plus proches des centres de décisions, plus accessibles par la voie routière, mieux desservies par les transports en commun.

> **« Hem veut s'affirmer comme une terre d'entreprises »**

Située dans la couronne urbaine entourant cette aire centrale, Hem doit relever constamment le défi de son attractivité, afin de convaincre de sa capacité à accueillir celles et ceux qui portent un projet d'activité, quelle que soit son ampleur. Ainsi, les politiques d'amélioration de la qualité de vie et de diversification de l'habitat, le processus de transition urbaine entretenue depuis plusieurs années, participent de cette dynamique positive qui porte l'image de la ville. Par ailleurs, la ville entend démontrer davantage sa faculté d'accueillir celles et ceux qui entreprennent, en recensant précisément le foncier disponible et les sites vacants susceptibles d'accueillir de l'activité, en accompagnant les sites en mutation, ou les employeurs dans leurs projets de recrutement.

Elle s'emploiera à simplifier le parcours des acteurs économiques dans leur relation avec la collectivité, en leur proposant une porte d'entrée clairement identifiée, un interlocuteur unique qui coordonne et accompagne les porteurs de projets dans leurs relations avec les services municipaux et le cas échéant, d'autres partenaires publics. S'il n'appartient pas à la ville de traiter l'ensemble des aspects de la création d'une activité économique ou d'une implantation, elle peut orienter, conseiller, coordonner et assurer un suivi du projet, au moins

en ce qui concerne les aspects pour lesquels un partenaire public est sollicité. Elle s'engagera dans un travail partenarial avec les services économiques de la MEL, les chambres consulaires (CCI, chambre des Métiers), les structures d'accompagnement des porteurs de projets (boutiques de gestion, etc…), afin de mieux faire connaître son territoire et les sites d'implantation qu'il recèle. Elle projette d'organiser un forum des acteurs économiques hémois qui mettent en avant les créateurs d'activité et les pépites entrepreneuriales hémoises. Afin de susciter un état d'esprit commun à l'ensemble de celles et ceux qui entreprennent à Hem, la ville compte relancer le club d'entreprises qu'elle avait initier il y a quelques années. La ville dans ce même esprit souhaite améliorer l'attractivité des parcs d'activités présents sur son territoire (Lecoeur, Quatre Vents, Blanchisserie) de manière à attirer les porteurs de projets. Elle continuera d'accompagner la reconversion de l'ex-site Kiabi en village d'entreprises artisanales, commerciales et de services.
Enfin, la ville entend mobiliser son partenariat avec la Maison de l'Emploi et France Travail pour améliorer la mise en relation de la demande et de l'offre d'emplois et accompagner les processus de recrutement, former les ressources humaines du territoire susceptibles de répondre aux besoins d'embauche formulés par les entreprises.

## Soutien au commerce de proximité et aux artisans locaux



Par ailleurs, l'activité économique participe pleinement du dynamisme de la commune, en particulier par l'intermédiaire de son réseau de commerçants et d'artisans. La ville projette ainsi de soutenir les animations commerciales organisées par l'union des commerçants de Hem et construire avec cette dernière un programme de manifestations annuel, anticipé de manière à mieux associer les commerçants aux grands évènements de la commune (Hem en fête, festivités de fin d'année, 13 juillet, etc…). Elle élaborera avec l'Union commerciale une communication qui permettra de mettre régulièrement en valeur les commerçants de la commune. La ville souhaite par ailleurs compléter l'offre commerciale hémoise, en créant de nouvelles cellules commerciales rue Coubronne face aux cellules d'activités en cours de commercialisation. Elle reste en attente d'un rez-de-chaussée commercial rue du 6 juin 1944 dans le cadre du programme de construction de logements sur le site des anciens ateliers. Elle entend redynamiser l'offre de commerces de proximité dans le quartier des Hauts Champs, en réaménageant le centre commercial Schweitzer et en affinant la connaissance des attentes des habitants du secteur dans ce domaine.

De plus, le marché dominical sera conforté dans son rôle d'animation de centralité et verra son identité renforcée afin d'entretenir sa fréquentation. Il pourra être complété par des marchés ponctuels à l'instar d'un marché de producteurs, de créateurs ou du marché de Noël qui sera créé en 2027.

**« La ville a l'intention de conforter le commerce de proximité »**

D'une manière générale, la ville a l'intention de conforter le commerce de proximité en veillant à l'activité des pôles commerciaux de proximité (Calmette, Par ci Par là, Blanchisserie, Beaumont) et en créant de nouvelles cellules d'activités économiques, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Lionderie. Dédiées en priorité, mais sans exclusivité, à des activités relevant de l'économie sociale et solidaire, elles s'inscriront dans le cadre de l'action de la ville afin de soutenir ce secteur, consistant en parallèle à recenser les acteurs de l'ESS déjà présents sur le territoire de la commune, à mieux identifier les porteurs de projet, et à relayer l'action de la MEL notamment son appel à projets permanent. Par ailleurs, la ville veut encourager la consommation locale et responsable, ainsi que les circuits courts. Elle étudiera la possibilité de partenariats avec les producteurs locaux, incitera par un effort de communication à consommer local, préservera les espaces agricoles et encouragera les initiatives en direction de la permaculture. Ainsi, la ville compte adapter et diversifier l'offre commerciale aux besoins et aux attentes des Hémois, en tenant compte des évolutions des modes de consommation et des spécificités des différents quartiers, afin de favoriser un commerce de proximité vivant, accessible et durable.
Enfin, s'agissant de nouveaux modes de

consommation, la ville constate le développement de l'achat sur Internet et de la livraison à domicile. L'essor de l'implantation de lockers, conséquence logique de cette évolution, impacte l'espace public et ses usages. C'est la raison pour laquelle la ville souhaite rationaliser ces implantations, en analysant la demande réelle, en élaborant une charte d'implantation qui en fixe les conditions, et en étudiant la possibilité d'une mutualisation des points de retrait entre opérateurs.

## Des logements adaptés aux différentes étapes de la vie

Compléter l'offre de logements sur le territoire de la commune reste un enjeu essentiel pour la ville de Hem dans les années à venir. Il s'agit de répondre aux attentes des habitants souhaitant se loger, revenir ou demeurer à Hem, aux différentes étapes de la vie. Si la ville crée un lien avec ses habitants, alors ce lien doit pouvoir se conforter, se renforcer avec le temps. Ainsi, être attaché à la commune où l'on vit, c'est tenir à un cadre urbain, à des paysages, à des relations amicales ou professionnelles qu'on y développe, à des moments partagés, à des souvenirs. Il est naturel de pouvoir y rester, au fil des évolutions de la structure familiale.



Fonder un foyer, accueillir des enfants, les voir partir, devenir seniors : à ces différentes étapes correspond une catégorie de logements, en location (dans le parc social ou le parc privé), en accession, comprenant plus ou moins de pièces. Le rôle de la ville, c'est d'agir pour qu'une diversité de logements en constante évolution puisse répondre aux attentes suscitées par ces nouvelles étapes et satisfaire ainsi le parcours résidentiel. Pour chaque opération de logement portée, accompagnée ou soutenue par la ville, une analyse de sa contribution au parcours résidentiel des Hémois sera réalisée.

Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat de la MEL qui court jusque 2028, la ville de Hem prend sa part de l'effort de construction de logements, aux typologies et aux statuts diversifiés, en intégrant notamment une part de logement social au sein des opérations. À Hem, comme dans la Métropole Européenne de Lille et la plupart des grandes métropoles françaises, le logement manque. En 2024, le Système national d'enregistrement de demandes de logements enregistrait 946 demandes sur Hem (en 1er choix) pour 98 attributions dans le seul parc social. Et ce alors même que la ville compte sur son territoire un parc social déjà important (30,6% des résidences principales en 2021 et 2227 logements en 2024). La ville de Hem complète ainsi l'offre de logements, avec une volonté d'équilibre social, et en réaffirmant que l'effort de construction de logements sociaux ne saurait reposer sur les seules communes déjà dotées d'un parc social conséquent, mais doit être équitablement réparti sur l'ensemble des communes de la MEL.

En outre, afin d'encourager les primo accédants à faire le pas vers la propriété de leur logement, la ville étudiera la possibilité d'expérimenter le recours au Bail Réel Solidaire dans les opérations à son initiative : le dispositif permet de dissocier le coût du foncier de celui du bâti et réduit d'autant l'effort financier à fournir dans le cadre d'une première acquisition.

Cependant, la pression sur le logement ne doit pourtant pas sacrifier la qualité de vie : si 87% des habitants de la MEL vivent à moins de 300 mètres d'un espace vert accessible, 77% d'entre eux disposent de moins de 12m2 à cette même distance. A l'heure de la sobriété foncière et de la lutte nécessaire contre l'étalement urbain, il y a donc un équilibre à trouver, et à maintenir, pour une ville respirable, raisonnablement dense, et qui demeure accueillante. Il s'agit de conserver dans le tissu urbain, des espaces de respiration et de fraîcheur essentiels à la qualité de vie.

> **« La pression sur le logement ne doit pourtant pas sacrifier la qualité de vie »**

Compte tenu de ces éléments, la ville fait le choix prioritaire du renouvellement urbain, d'une reconstruction mesurée de la ville sur la ville, ce qu'illustre à la fois l'opération de rénovation urbaine des quartiers Lionderie-Trois Baudets, la volonté de localiser les principales opérations de construction de logements sur les friches urbaines, sur des espaces libres au sein de la trame urbaine, ou sur des espaces dont la vocation constructible est de

longue date identifiée au Plan Local d'Urbanisme. C'est dans ce contexte que la ville, en lien avec les aménageurs concernés, la MEL et les bailleurs sociaux, accompagne la construction de logements sur le quartier de la Lionderie, ou sur la friche des ateliers municipaux sur la Grand Place. Elle attend la livraison des logements commercialisés sur les sites Damart ainsi qu'au croisement du Boulevard Clemenceau et de la rue Jules Guesde. Elle accompagne par ailleurs la construction de logements, en maintenant un espace vert ouvert au public, sur le site de la friche Citroën au Petit Lannoy. Enfin, la ville redéfinit en lien avec la MEL, les principes directeurs de l'opération de construction de logements de la Tribonnerie 2, afin de tenir compte des études toujours en cours et de recentrer la construction des nouveaux logements vers la trame urbaine, et d'en améliorer l'insertion paysagère.

## Des solutions de mobilité diversifiées

80% des déplacements domicile-travail depuis Hem s'effectuent en voiture individuelle et plus de 80% des Hémois disposent d'au moins une voiture. Ce chiffre illustre le caractère toujours essentiel, pour les habitants, de l'utilisation de la voiture pour la plupart des déplacements. La ville de Hem, en cela, s'inscrit dans la tendance historique des communes situées en lisière de la trame urbaine centrale de la métropole lilloise, au sein desquelles les habitudes de vie et de déplacements ont peu à peu, au cours des 50 dernières années, accordé une place toujours plus importante à la voiture. Une tendance qui n'a fait que se confirmer : le parc automobile hémois a augmenté de 7% entre 2015 et 2025, passant à 10 117 véhicules particuliers (encore que cette augmentation

> **« La circulation automobile a un impact sur la qualité de l'air et constitue de ce fait un enjeu de santé publique »**

soit moindre qu'à l'échelle de la MEL : +9%). Or, la circulation automobile a un impact sur la qualité de l'air et constitue de ce fait un enjeu de santé publique : la stratégie nationale Bas Carbone actualisée en juillet 2026, établit ainsi que dans son ensemble, le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre (124M tCO2e en 2024). Par ailleurs, les déplacements constituent un enjeu pour le pouvoir d'achat des ménages : les transports comptent pour 14% du revenu disponible des ménages, et la voiture compte à elle seule pour 11% de ce revenu (INSEE 2021). Les ménages aux revenus les plus modestes sont pour ce qui les concerne d'autant plus affectés par le coût des transports qu'une part des dépenses qui y sont liées sont incompressibles, certains déplacements étant impératifs. Cette situation est encore rendue plus sensible avec les fluctuations à la hausse du prix des carburants, en lien avec les aléas réguliers qui affectent l'actualité internationale.

Tant pour des raisons de santé publique, de sobriété énergétique que de pouvoir d'achat, il est nécessaire de rééquilibrer la part modale des véhicules particuliers dans les déplacements, en faveur d'autres modes plus économes et moins polluants. De fait, la ville reste à ce sujet sur une position constante, qui est de donner à la voiture sa juste place, en prenant en considération le caractère nécessaire, pour bien des Hémois, de l'usage quotidien du véhicule automobile pour leurs déplacements, tout en ouvrant l'espace public à d'autres usages en matière de mobilité, en particulier les transports en commun et les mobilités douces. C'est pourquoi la ville s'attache à proposer aux Hémois une offre de solutions de mobilité diversifiée, de manière à ce que chacun puisse utiliser le mode de transport le plus adapté à la nature de son déplacement (travail, formation, loisirs, etc…). Davantage que par la contrainte, c'est par la proposition d'un choix pour se déplacer qu'il sera possible d'infléchir les habitudes et les comportements des habitants.

## Vers une ville apaisée

Ainsi, mieux circuler en ville, c'est d'abord y apaiser le trafic automobile, en soulageant les principales artères du trafic de shunt provoqué par les encombrements quotidiens survenant aux heures de pointe et du matin sur la M 700. Le réaménagement de la M700, désormais reconnu d'utilité publique, permettra de réorienter un trafic de transit que la ville n'a pas vocation à absorber vers cet axe de circulation



structurante du Versant Nord Est de la métropole.
La ville entend soutenir et accompagner la MEL dans la mise en oeuvre du projet, qui aura un effet

certain sur la réduction du nombre de véhicules en circulation chaque jour sur notre territoire. Mieux circuler en ville, c'est aussi agir pour un meilleur partage de la voirie entre circulation automobile et mobilités douces. La ville souhaite ainsi poursuivre la reconfiguration des voiries existantes pour permettre de mieux tenir compte de la place des piétons sur l'espace public, et faciliter la circulation des vélos en ville. C'est d'ailleurs en ce sens, que suite à la concertation, la MEL aménagera entre autres l'avenue De Gaulle et pérennisera l'avenue de l'Europe en double sens. Elle réaffirme sa volonté de prévoir d'emblée une configuration adaptée à la diversité des usages en matière de déplacements, s'agissant de la réalisation de voiries nouvelles. Dans la continuité du passage, à l'initiative de la MEL, de la plupart des rues de la commune à 30 km/h, la ville souhaite favoriser la réduction de la vitesse sur ses voies de circulation, par des campagnes de sensibilisation au respect des limitations de vitesse et des contrôles réguliers de la police municipale.

En matière de stationnement, la ville encouragera la création de places nouvelles là où des carences se font sentir et où des possibilités existent, en veillant à privilégier l'aménagement de stationnement davantage paysagers, afin de limiter l'imperméabilité des sols. Elle s'attachera notamment à requalifier en ce sens les parkings Hidalgo et Cruypenninck, de façon à rendre ces aires de stationnement plus lisibles et agréables. Par ailleurs, elle poursuivra, dans les secteurs où cela s'avère indispensable et afin d'éviter le stationnement abusivement prolongé de véhicules, le déploiement du stationnement réglementé déjà existant sur la commune afin d'assurer une rotation des véhicules et de favoriser l'accès aux commerces de proximité.

## Affirmer la place des mobilités douces

Par ailleurs, la ville entend poursuivre la mise en place de son schéma local des mobilités durables, en faveur des mobilités douces. Elle actualisera ce dernier compte tenu des progrès réalisés dans ce domaine et continuera de rendre son territoire davantage cyclable, en prévoyant, en fonction de la configuration des rues et avenues, le marquage au sol de bandes cyclables ou la réalisation, dans les rues nouvelles, de voies cyclables sécurisées. La mise en oeuvre de la ville à 30 km/h constitue également un contexte favorable au développement de l'usage du vélo et des trottinettes, électrifiés ou non, dans une commune où les alternatives aux déplacements motorisés doivent être mises en valeur, en particulier lorsqu'il s'agit de trajets courts, de déplacements de proximité, ou de report modal vers les transports en commun. La ville souhaite pouvoir étudier, avec la MEL ainsi que les cyclistes ou les structures qui les représentent (Association Droit au Vélo, Cerema, Fédération des Usagers de la Bicyclette), la résorption des lieux identifiés comme des points noirs pour la circulation des vélos. Si elle est convaincue de la nécessité d'une amélioration constante des conditions de sécurité sur la voirie pour favoriser l'usage des vélos, la ville est également consciente des difficultés techniques qui ralentissent souvent la mise en oeuvre d'aménagements qui peuvent nécessiter, sur certains secteurs, des



investissements conséquents.

Elle accompagnera la MEL dans la réalisation et le prolongement de la voie cyclable le long de la M700 réaménagée. Elle sera attentive à ce que les itinéraires cyclables soient connectés à ceux des villes voisines, de manière à renforcer le maillage cyclable du territoire, en cours de déploiement. Elle accompagnera, lorsque le contexte le permet, les établissements scolaires volontaires dans la mise en place de rues aux écoles, afin d'apaiser les entrées et sorties d'établissements en éloignant la circulation automobile. Elle continuera enfin de déployer les équipements de stationnement (arceaux, abris sécurisés à proximité des équipements publics…) de manière à ce que les cyclistes puissent se séparer temporairement de leur vélo en toute sécurité. Enfin la ville prorogera l'aide à l'achat de vélos et de trottinettes électriques, de façon à inciter les Hémois à utiliser plus facilement ce mode de déplacement.

De plus, la ville souhaite concrétiser un plan « Marchons en ville », pour inciter les Hémois à recourir davantage à la marche dans leur déplacement du quotidien. Celle-ci est en effet peu usitée, alors même que la marche est un vecteur de prévention en matière de santé, et que les distances parcourues ne nécessitent pas l'usage d'un véhicule. Le plan en faveur de la marche reposera ainsi sur des actions de communication et d'information, et une actualisation de la carte des temps de parcours actuellement

disponible sur le site Internet de la ville. Il suppose également une action en faveur de l'accessibilité des trottoirs aux piétons, et une sécurisation accrue des traversées piétonnes. La ville développera des parcours de marche adaptés et identifiés à proximité des béguinages et autres lieux de résidence des personnes âgées.

## Développer l'usage des transports en commun

Enfin, la ville confirme son engagement en faveur d'une meilleure desserte de son territoire par les transports en commun. Elle accompagnera l'entrée en service de la nouvelle organisation du réseau de transport par bus à la rentrée 2026. Elle prend acte des améliorations apportées sur la desserte de la ville en soirée, la liaison entre le centre-ville et le quartier de Beaumont, la pérennisation de la ligne 60 E et encourage le développement du transport à la demande. La ville n'en souhaite pas moins la poursuite de l'amélioration de la desserte vers Lille et Villeneuve d'Ascq par le biais d'un raccordement régulier par bus en journée aux stations de métro des lignes 1 et 2. Elle sensibilisera les plus jeunes, dans le cadre d'actions d'information en lien avec les écoles, à l'usage des transports en commun, bus et tramway, pour les déplacements du quotidien et continuera à demander aux familles de doter leurs enfants de cartes Pass Pass pour les activités scolaires et périscolaires.



De fait, le projet de ligne de tramway Roubaix-Tourcoing-Wattrelos assurant une desserte de la ville jusqu'à son terminus en centre-ville, engagé par la Métropole Européenne de Lille et soutenu par la ville, a été reconnu d'utilité publique par l'Etat. Il constitue une étape essentielle en faveur de la mise à disposition des Hémois d'un transport en commun moderne, pérenne, et facile d'accès. À l'instar des actuels transports en commun de la MEL, sa gratuité d'utilisation est d'ores et déjà garantie pour les mineurs, et la ville se montre favorable à ce que des solutions de tarification incitative, facilitant en particulier le report modal, puissent être étudiées et expérimentées, en même temps que soit prévue une tarification sociale, en faveur des familles et des seniors. La ville accompagnera la MEL dans la poursuite des études préalables au projet et dans la phase chantier de celui-ci, conformément aux recommandations qu'elle a déjà formulées dans son avis adopté en conseil municipal le 05 novembre 2025. Elle sera en particulier attentive aux modalités de reconstitution de poches de stationnement, et à l'organisation des reports de circulation sur les axes principaux complémentaires à la rue Jules Guesde, vers le M700, sans affecter les rues de dessertes des quartiers voisins.

Enfin, la ville prend acte de l'engagement de la MEL, suite aux réserves et recommandations formulées par la commission d'enquête publique, d'une extension de la Liane 6 entre Hem et Villeneuve d'Ascq à l'entrée en service du tramway, afin de faciliter à la fois la jonction du réseau de bus avec celui-ci et le report modal. Elle souhaite que la Liane 6 puisse s'étendre jusqu'à un parking relais à proximité du site économique ex-Kiabi, de manière à conforter une desserte par bus du Parc d'activités des Quatre Vents depuis Villeneuve d'Ascq et inciter au report modal des usagers venant des communes du territoire Est de la Métropole lilloise, en particulier Forest sur Marque et Sailly Lez Lannoy. A plus long terme, la ville sollicitera une étude de prolongation du tramway vers Villeneuve d'Ascq.

## Hem, ville et campagne : la ville par nature

La ville de Hem a la chance de bénéficier d'un patrimoine naturel, agricole et paysager de grande qualité, qu'elle s'emploie à mettre en valeur et à préserver. Mettre en valeur, parce qu'il est souhaitable que ces espaces soient accessibles à tous, et que la connaissance étendue de ces lieux participe à la prise de conscience de nos concitoyens de la fragilité de ces sites, de leur utilité, et de la nécessité de les sauvegarder. Préserver, parce que ce patrimoine,

> **« Hem a la chance de bénéficier d'un patrimoine naturel, agricole et paysager de grande qualité »**

en particulier dans le contexte de la transition écologique, est un bien précieux à transmettre aux nouvelles générations. Cette ligne de conduite reste le fil conducteur de l'action de la ville durant le nouveau mandat. Avec une superficie de 415 ha, soit plus de 42% de son territoire, les espaces végétalisés, qu'ils soient dédiés à la production agricole, aménagés dans un cadre récréatif ou

laissés à leur état naturel, constituent un élément fort de l'identité de la commune, et constituent une marque de la qualité de son cadre de vie. Ils ont ainsi été protégés au Plan Local d'Urbanisme, ce qui assure leur pérennité et la ville veillera à ce qu'il en soit de même au fur et à mesure des évolutions des documents de planification. Dans cet esprit, la ville a acquis et sanctuarisés les prairies humides du Parc de la Marque, pour y créer un observatoire de la biodiversité accessible aux Hémois, permettant d'y découvrir faune et flore locales.



C'est le même souci de la qualité du cadre de vie qui a encouragé la ville à prévoir une présence significative de squares et d'espaces verts dans le cadre de ses opérations d'aménagement, à l'instar de l'esplanade Bournazel, de la rénovation urbaine de la Lionderie, de la forêt urbaine du Dojo. Les Hémois ont également accès, depuis le centre-ville, au Jardin des Perspectives, au Parc de la Mairie étendu par une forêt urbaine, ainsi qu'au Bois Meillassoux.

L'existence à Hem d'un patrimoine naturel mais aussi historique (église du X$^{e}$ siècle, chapelle Sainte Thérèse) singulier et sa mise en valeur, permet à la ville de s'inscrire dans une perspective touristique, dans le cadre notamment des efforts déployés en ce sens par l'office de tourisme métropolitain. La redécouverte d'un patrimoine local de proximité, poussée par l'essor du « slow tourisme » qui invite à prendre le temps d'explorer les richesses méconnues du territoire métropolitain et plus largement régional sont autant d'opportunités pour valoriser le secteur. D'ores et déjà, la ville a été identifiée par l'office de tourisme métropolitain comme l'entrée nord de la Parenthèse Verte qui s'étend jusqu'à la Pévèle. Par ailleurs, la Ferme Braquaval figure parmi les cafés rando du Nord qui offre aux randonneurs ou cyclistes une pause conviviale. La ville s'attachera ainsi dans les années à venir, à intégrer autant que possible les itinéraires touristiques créés dans ce cadre, et à participer aux initiatives culturelles, sportives ou ludiques mettant en exergue le potentiel touristique de notre territoire.

## Développer la nature en ville

La ville engagera d'ici 2032 une nouvelle phase de déploiement de la Nature en ville, en cours de définition dans le cadre du partenariat conclu avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole. Dans le cadre d'ateliers participatifs et d'une réunion publique ouverte à la population, la démarche vise à établir un diagnostic de l'existant, à identifier les atouts et les dysfonctionnements de la commune en lien avec la présence suffisante ou non, de la nature, et à dégager une stratégie visant à améliorer la place dédiée à la nature au sein de ses espaces publics en établissant, par secteur géographique, des priorités d'action. Elle souhaite conforter les espaces verts et jardins publics existants et identifier de nouveaux lieux qui pourraient, en dédiant une place plus visible à la nature, contribuer à apaiser la ville et mettre à la disposition des riverains des espaces de proximité à la fois davantage paysagers et récréatifs.

Elle envisage de se référer dans ce but au concept 03/30/300. Celui-ci établit qu'un cadre urbain favorable à la santé physique et mentale des habitants permet à chacun d'avoir vue sur 3 arbres depuis sa fenêtre, de vivre dans un quartier dont 30% de la superficie est arboré et à 300 mètres d'espaces de nature. Sans faire de ce principe une application stricte au regard de la densité de certains quartiers, la ville souhaite néanmoins s'inspirer de ce référentiel afin de guider sa politique en faveur de la nature en ville.



La ville sera également attentive à ce que la dimension esthétique des projets envisagés, permette d'améliorer le cadre de vie des habitants. En effet, outre le rôle que ces espaces de nature assurent comme îlots de fraîcheur, puits de carbone ou réservoir de biodiversité, la ville est également attentive à leur fonction sociale. En invitant à sortir de chez soi, la nature en ville est aussi un espace de relations humaines, où les Hémois se retrouvent, échangent, et se découvrent. La nature, dans un cadre urbain, est donc aussi un facteur essentiel de cohésion sociale que la ville souhaite entretenir et

diffuser.
Cette place plus significative de la nature en ville se matérialisera également dans les cours des établissements scolaires. Une deuxième phase de renaturation des cours d'écoles sera engagée, de manière à en faire des lieux plus apaisants pour les enfants, autour d'ambiances plus diversifiées, plus verts et ombragés.



Dans le même esprit elle encouragera une présence végétale plus importante dans les quartiers prioritaires, caractérisés par un urbanisme plus dense et minéral. Elle étudiera la possibilité de créer des îlots de fraicheur, de manière à ce que les habitants aient davantage accès à des lieux de répit en cas de fortes chaleurs. Elle analysera, par exemple, la possibilité d'arborer davantage le square Charcot. Les espaces publics réaménagés autour de la plateforme du tramway permettront également un développement arboré, adapté au fonctionnement de la ligne et qui viendront atténuer l'effet d'îlot de chaleur récurrent dans cette partie de la ville. Une attention particulière sera également portée sur les aires de jeux qui seront davantage ombragées, de manière à faciliter leur fréquentation par les familles. La ville encouragera aussi les habitants, dans les rues dont la configuration le permet, à végétaliser leurs façades. Elle accentuera la végétalisation de ses propres bâtiments publics. La ville développera progressivement une trame de convivialité reliant les quartiers par des cheminements accessibles, végétalisés, ombragés et propices aux rencontres, en articulation avec les itinéraires piétons et cyclables.

Elle restera mobilisée pour le maintien de la distinction « trois fleurs » du label des Villes et Villages fleuris, qui permet de confronter les pratiques de la ville pour la mise en valeur de ses espaces verts, avec celles des villes participant à ce palmarès annuel. Confirmée Territoire Engagé pour la Nature, elle poursuivra le travail engagé avec le Centre Régional des Ressources Génétiques en faveur de la préservation de la biodiversité locale, et l'entretien de la prairie humide du Parc de la Marque.

Par ailleurs, traversée par la Marque rivière, Hem est concernée pour partie par le risque d'inondation, et voit le périmètre de son territoire potentiellement impacté, identifié dans le cadre du Plan de Prévention du Risque Inondation de la vallée de la Marque. C'est pourquoi la ville accompagnera la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI), et de la mise en oeuvre de dispositions et d'aménagements en vue de mieux prévenir ce risque, tels que les mesures visant à reméandrer la Marque ou à améliorer l'entretien des berges.

Du reste, afin de faciliter l'accès au Parc de la marque, la ville concrétisera la réalisation programmée du chemin entre Hem et Forest sur Marque. Elle s'investira avec la même volonté et vigilance pour faire aboutir le projet de chemin entre Hem et Willems, entre Hem et Sailly Lez Lannoy. Ces liaisons répondent à un même objectif, celui d'offrir aux Hémois un accès facilité à la campagne façonnée en partie par les agriculteurs qui la cultivent et l'entretiennent et avec qui la ville souhaite entretenir d'étroites relations pour préserver le patrimoine agricole.

**« La ville se fixe un objectif de plantation de 5000 arbres au cours du mandat »**

Enfin, la ville poursuivra son effort pour compléter son patrimoine arboré. Elle s'engage à poursuivre et finaliser l'inventaire des arbres présents sur le territoire, qu'il s'agisse de l'espace public ou chez les particuliers, l'ensemble participant en effet à la végétalisation de la commune. Elle développera un programme de plantation orienté vers les essences locales, mais en veillant également à anticiper les effets potentiels d'un réchauffement du climat régional sur la végétation. Elle accompagnera ainsi un processus d'adaptation de la canopée hémoise à l'évolution du climat, de manière à ce que la ville reste dotée d'un parc arboré conséquent, davantage résilient, et qui puisse accéder à la maturité afin de bénéficier aux nouvelles générations. Elle sera aussi attentive à ce que les essences plantées soit adaptées à la configuration des rues ou des espaces publics qui les accueillent, une fois arrivées à maturité. Elle engagera également dans ce cadre un programme de restauration des haies, le long des voies ou des équipements publics et se rapprochera des agriculteurs volontaires pour envisager cette action sur les espaces agricoles. Elle se fixe un objectif

de plantation de 5000 arbres au cours du mandat, avec la volonté de créer des espaces ombragés dispersés dans toute la ville, de manière à en faciliter l'accès aux Hémois. Au-delà de son développement, le patrimoine arboré nécessite un entretien régulier, condition de sa bonne santé et de la sécurité des habitants. La ville mettra ainsi en place un calendrier et un programme d'élagage et de taille adapté aux différentes essences, et en respectant les périodes de nidification.

## Hem, ville propre

La qualité du cadre de vie suppose également une mobilisation et une attention de tous à la propreté de la commune. S'il appartient à la ville de veiller à la propreté de l'espace public, celle-ci repose en effet d'abord et avant tout sur l'implication de chacun au quotidien et l'adoption de comportements responsables afin de garder des rues, jardins publics et places agréables à fréquenter. La ville poursuivra son action pour déployer des corbeilles publiques en nombre suffisant et régulièrement relevées de manière à faciliter l'adoption des bons gestes en la matière. Elle maintiendra les opérations ponctuelles « coup de propre » visant à nettoyer intégralement les rues de la ville (fil d'eau, tag, mobilier).

**« La qualité du cadre de vie suppose une mobilisation et une attention de tous à la propreté de la commune »**

Elle accentuera la lutte contre les dépôts sauvages, sensibilisera les bailleurs sociaux au traitement rapide de ces dépôts lorsqu'ils sont localisés sur leur domaine privé, et veillera à l'identification des auteurs pour rendre les sanctions plus fréquentes. La ville étudiera également avec la MEL l'opportunité d'une relocalisation du site d'implantation de la déchèterie mobile, de manière à en faciliter l'accès et l'usage par les particuliers de tous les quartiers. Enfin, la propreté de la ville tient à la bonne gestion de la collecte des déchets. Si celle-ci relève de la MEL, la ville peut accompagner cette dernière dans la sensibilisation au tri sélectif et lorsque les modes de collecte et les containers évoluent, à l'instar de la mise en place des points d'apport volontaire pour la collecte des contenants en verre.

La ville entend aussi continuer d'agir en faveur de la réduction des déchets, que ce soit dans le cadre d'actions telles que le Zéro déchet, ou d'autres dispositions visant à sensibiliser le public à la réparation des objets ou au réemploi. Elle soutiendra les activités de l'atelier partagé, avec pour objectif pour ce dernier d'essaimer des actions dans l'ensemble de la commune. Elle entend entretenir la mobilisation du public autour de ces sujets dans le cadre notamment d'évènements telles que le World Clean Up Day ou la grande collecte.

La ville poursuivra par ailleurs son action entamée dans le cadre de sa stratégie de sobriété énergétique, afin de réduire ses consommations de fluides, leur impact sur l'environnement, et les coûts générés par celles-ci. La ville finalisera ainsi la rénovation thermique des salles municipales, en veillant à une meilleure isolation de ces dernières. Elle achèvera d'une part la mise en service du pilotage à distance des consommations d'énergie dans le cadre de la smart city et d'autre part le remplacement de l'éclairage public en led, en particulier Boulevard Clemenceau, rue des Vosges et rue Foch.



Elle électrifiera progressivement la flotte de véhicules municipaux et poursuivra le déploiement de bornes de recharge électrique sur les aires de stationnement des équipements publics. Elle continuera d'équiper les bâtiments publics qui le peuvent de panneaux photovoltaïques et engagera l'installation d'ombrières photovoltaïques, de manière à produire sa propre électricité avec un objectif d'autoconsommation à l'horizon 2030. L'ambition portée par la ville est ainsi d'être entièrement autonome en électricité pour le fonctionnement de ses services et équipements à cette date.

Enfin, une ville engagée pour la transition écologique est aussi une ville qui sensibilise à la découverte de la faune et de la flore locale. La ville programmera des animations qui permettent, de manière à la fois ludique et pédagogique, de découvrir la diversité des espèces animales et végétales du Parc de la Marque, mais également celles qui prennent place dans le cadre urbain. Elle veillera ainsi autant que possible à préserver la faune du bâti, ces espèces qui trouvent refuge auprès de l'habitat humain, en particulier dans le cadre de la conception des bâtiments municipaux.

D'une manière générale, la ville sera attentive à la place de l'animal en ville, avec une vigilance plus particulière pour les animaux domestiques. Elle complétera le caniparc du Jardin des Perspectives par d'autres équipements du même type dans différents quartiers de la commune, à l'instar du caniparc prévu à proximité du Dojo. Elle sensibilisera les propriétaires de chiens au respect de la propreté de l'espace public et aux règles de la vie commune (lutte contre les déjections canines, chiens en laisse, prévention aux morsures).

Elle confirme son engagement au sein de la fourrière métropolitaine Animel, pour faciliter la prise en charge des animaux errants et s'associera aux campagnes de prévention visant à lutter contre l'abandon des chiens et chats. Elle intensifiera enfin ses actions de lutte contre les nuisibles, soit par le biais de campagnes d'information, soit dans le cadre d'opération de dératisation, de diffusion de pièges à moustique, ou encore en apportant une aide financière aux particuliers contraints d'éradiquer un nid de frelons.

## Participer à la vie locale

Faire connaitre l'action de la ville, son offre de services, ses projets et les évènements qui rythment la vie communale suppose de s'adresser de manière efficace à l'ensemble des Hémois dans leur diversité de générations, d'usages et d'attentes. La ville entend pour cela continuer à s'appuyer sur une stratégie de communication globale mobilisant tous les canaux à sa disposition de manière coordonnée, complémentaire et ciblée permettant de décliner une même information sur l'ensemble des supports : supports papier, panneau d'affichage numérique, application Ville de Hem, réseaux sociaux...




En premier lieu, la ville confortera ses supports traditionnels comme le magazine municipal, les flyers, l'affichage, notamment auprès des habitants les moins connectés et les plus attachés à l'information de proximité. Elle modernisera son site internet pour le rendre plus intuitif et plus lisible dans la navigation et permettre aux usagers, de trouver rapidement les informations recherchées. Elle continuera à s'affirmer sur les réseaux sociaux avec une ligne éditoriale bien identifiée.

Au-delà de la communication, elle poursuivra le développement des démarches en ligne. C'est ainsi que sera déployé un nouveau portail famille, plus intuitif, plus simple d'utilisation permettant aux familles hémoises de gérer plus aisément leurs réservations et leurs démarches liées à la petite enfance, à la vie scolaire ou aux activités péri et extrascolaires.

La ville entend poursuivre tout au long du mandat une politique active de démocratie participative en associant les habitants aux projets qui les concernent. Elle continuera à ce titre à organiser des réunions de concertation, permettant aux Hémois d'exprimer leur avis, de faire valoir leurs attentes et de contribuer aux projets de la commune. Grâce aux outils de communication déployés, elle pourra avoir recours occasionnellement à des consultations en ligne sur des sujets ciblés à l'instar des mobilités.



Elle accompagnera la Métropole Européenne de Lille dans le cadre des procédures à venir et préalables à l'engagement des travaux de réalisation de la ligne de tramway. Conformément aux recommandations de la commission d'enquête publique ayant donné un avis favorable au projet, et toujours en lien avec la MEL, elle s'attachera à ce que les riverains de la ligne soient informés et accompagnés au cours des différentes phases du chantier.

Elle poursuivra par ailleurs le budget participatif qui permet à chacun de proposer et de choisir des projets d'intérêts collectifs tout en étudiant au préalable les modalités qui pourraient faire évoluer son format, sa qualité et renouveler l'intérêt des habitants.

La ville organisera des ateliers ouverts à toutes et tous portant notamment sur le fonctionnement des institutions locales, la construction d'un projet citoyen et les outils de participation.

Enfin, elle continuera d'animer les instances participatives déjà installées telles que le conseil des jeunes et des seniors et se dotera d'un nouveau conseil des enfants. Dans le même temps, elle continuera d'associer le conseil citoyen au développement des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La ville organisera des marches exploratoires dans les différents quartiers afin d'identifier, à partir de l'expérience des habitantes et des habitants, avec une attention particulière aux femmes et aux publics vulnérables (jeunes, seniors), les difficultés liées à l'éclairage, à la visibilité, aux cheminements, aux traversées, aux arrêts de transport, aux espaces isolés et plus largement au sentiment de sécurité. Les constats feront l'objet d'une restitution publique et d'un plan d'actions intégré aux projets d'aménagement concernés.

## Finances municipales : S'assurer les moyens d'agir

***Le choix du sérieux budgétaire***

Ce mandat municipal s'engage dans un contexte de situation critique des finances publiques. Celles-ci sont en effet caractérisées par une progression en volume des dépenses publiques en dessous de la moyenne de la zone euro entre 2020 et 2024 (1,1% en moyenne annuelle contre 1,9%), une baisse des recettes publiques en volume sur la même période (- 0,1% contre +0,8%), malgré un niveau de prélèvements obligatoires élevé (45% du PIB en 2024), et une dette publique record : 3 536 milliards d'euros fin mars 2026, soit 117% du PIB. La pression sur les taux d'intérêt s'est accentuée, à la hausse, à tel point que le remboursement des seuls intérêts de la dette, constitue ainsi désormais l'un des principaux postes de dépenses du budget de l'Etat. Cette situation risque du reste de se renforcer dans les années à venir : la Cour des Comptes alertait en juin 2026 sur un alourdissement de la charge de la dette qui pourrait dépasser 100 milliards d'euros en 2029. Parallèlement, la compétitivité de l'économie française stagne : avec une croissance faible sur la période 2020-2024 (0,85% annuel en moyenne), dont l'effet se fait mécaniquement sentir sur les recettes de l'Etat, qui elles-mêmes se réduisent.

**« Ce mandat municipal s'engage dans un contexte de situation critique des finances publiques »**

De plus, les inquiétudes sur la croissance nourries à la fois par la fragilité de la situation politique nationale, l'impact du changement climatique sur l'activité économique et les modes de vie ainsi que les incertitudes géopolitiques (conflit au Proche Orient, guerre en Ukraine…) ne dissipent pas un horizon chargé pour les mois et années à venir.

Cette situation n'est pas sans impact sur les collectivités locales, qui voient leurs sources de financement liées aux transferts de l'Etat fragilisés, et leur contribution à la réduction des déficits publics se confirmer chaque année. A défaut d'un changement de paradigme dans des délais réduits, ce contexte laisse augurer un sévère resserrement des capacités financières des communes, dès lors qu'à l'instar de l'Etat et par un effet de ricochet, les collectivités locales partenaires de leurs politiques publiques s'inscrivent dans une trajectoire de réduction de leurs participations au financement des projets locaux.

***Agir en intercommunalité***

La pression sur les finances publiques justifie que les communes prennent pour autant leur part, c'est dire leur juste part, à la maîtrise des dépenses publiques. Sur ce point, outre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la ville continuera de mettre en œuvre les solutions de mutualisation qu'elle est en position de développer, avec les communes voisines intéressées, afin d'assurer aux habitants une offre de service public toujours efficiente.

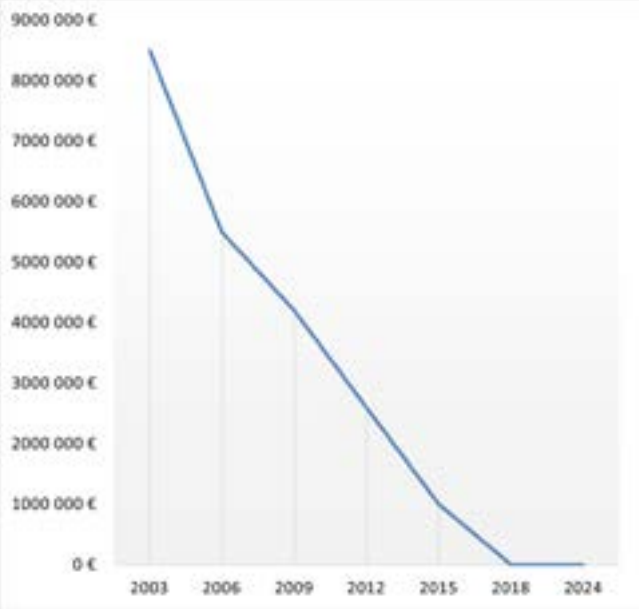
**« La ville continuera de mettre en œuvre les solutions de mutualisation »**

La mutualisation de la police municipale, de l'instruction des autorisations d'urbanisme, de certains services ou matériels spécifiques à l'instar de la balayeuse, a d'ores et déjà porté ses fruits en termes de maintien du service au meilleur coût pour les communes partenaires. Elle poursuivra en ce sens, en analysant les possibilités d'étendre ce mode d'action à d'autres services. De même, et plus largement, le recours à l'intercommunalité sera entretenu, dès lors que des problématiques locales identiques se posent aux communes et supposent des réponses coordonnées sur le territoire. Il s'agit, là encore, de renforcer l'offre de services aux habitants et de gagner en efficacité. La ville s'emploiera ainsi à maintenir et développer les actions engagées dans un cadre intercommunal, à l'instar des expériences déjà menées pour la police mutualisée précédemment évoquée, mais aussi la

Piscine des Trois villes, les structures locales de l'emploi ou plus récemment le réseau de bibliothèques et médiathèques Marque-Page.
Ainsi, la nécessité d'une approche vigilante et prudente des finances municipales s'impose-t-elle sur l'ensemble du mandat, fondée sur le sérieux budgétaire, l'anticipation des projets, la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité et une recherche assidue de sources de financement extérieures plus diversifiées, susceptibles de pallier la diminution des autres financements publics.

***Zéro dette***

Sans dégradation supplémentaire des finances publiques nationales ou situation de force majeure liée à un évènement géopolitique, la ville tient ainsi à garder le cap d'une bonne gestion de ses finances, qui lui a permis de se désendetter totalement, de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux et de ne pas recourir à l'emprunt afin de financer ses dépenses d'investissement. Elle entend mettre en œuvre le projet municipal et les orientations politiques décrites dans ce document, en adaptant le cas échéant le rythme des réalisations, mais en confortant ces principes de gestion des finances locales.




## Volonté d'efficience publique et de performance

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet municipal, les moyens généraux et la commande publique occupent une fonction transversale essentielle au sein de la collectivité. Parce qu'ils accompagnent quotidiennement l'ensemble des services municipaux, ils doivent garantir aux agents des moyens adaptés, réactifs et performants, leur permettant d'assurer dans les meilleures conditions la continuité et la qualité du service rendu aux habitants.

Dans un contexte économique durablement contraint, la Ville poursuivra une gestion rigoureuse et optimisée de ses achats et de ses moyens de fonctionnement. L'objectif sera de rechercher en permanence le meilleur équilibre entre qualité du service, maîtrise des coûts et préservation des équilibres financiers de la collectivité. Cette démarche s'accompagnera d'une attention renforcée portée à la mutualisation des besoins, à l'anticipation des achats et à la recherche de solutions permettant de maîtriser durablement les dépenses.



Cette exigence de performance devra également s'inscrire pleinement dans les engagements sociaux et environnementaux de la Ville. Le recours à des produits plus respectueux de la santé des agents et de l'environnement sera ainsi poursuivi et renforcé. De la même manière, la commande publique constituera un véritable levier d'action en faveur du développement durable, avec la poursuite de l'intégration des clauses sociales et le développement des clauses et critères environnementaux dans les marchés publics, afin de favoriser des entreprises engagées dans des pratiques responsables.

Ainsi, au-delà de leur fonction support, les moyens généraux et la commande publique devront continuer à évoluer vers des outils toujours plus agiles, responsables et efficients, au service des agents et, en finalité, de la qualité du service public rendu aux usagers.

## Des ressources humaines mobilisés sur le projet

La qualité du service public repose d'abord sur les femmes et les hommes qui le font vivre. C'est pourquoi la ville est attentive à ce que les agents municipaux disposent des moyens indispensables à l'exercice de leurs missions par le biais de l'organisation des services que des outils qui leur sont confiés et dans l'accompagnement de leurs parcours professionnels.

Dans cette perspective, elle poursuivra la modernisation engagée des services et la dématérialisation des outils. Il s'agit avant tout de faciliter le quotidien des agents, de simplifier les démarches et de fluidifier les procédures. Cette modernisation devra également permettre de réduire les tâches administratives répétitives, de mieux partager l'information et de dégager davantage de temps pour les missions essentielles et le service rendu aux habitants.




Dans cette même dynamique, la ville intégrera progressivement l'intelligence artificielle dans les outils du quotidien. Son utilisation devra être maîtrisée, sécurisée et responsable. L'objectif n'est pas de remplacer l'expertise des agents, mais bien de leur faire gagner du temps. L'intelligence artificielle pourra notamment automatiser certaines tâches répétitives, faciliter la recherche d'informations ou encore aider au traitement de données. Le temps ainsi dégagé pourra être consacré à ce qui fait pleinement la valeur de leur métier : l'expertise, la réflexion, l'accompagnement des usagers, la conduite de projets et la relation humaine.

## Évoluer vers des outils toujours plus agiles, responsables et efficients

Cette évolution des outils doit naturellement aller de pair avec celle de l'organisation des services. Le travail engagé sur les pôles et les services afin de les rendre toujours plus efficients, via des responsabilités mieux définies, une meilleure coordination entre les équipes et davantage de transversalité.

L'organisation administrative favorisera des modes de fonctionnement plus simples et réactifs, et devra continuer à évoluer au fil des besoins du service public, des nouveaux projets et de la transformation des métiers.

Pour autant, cette recherche d'efficacité ne doit jamais se faire au détriment des conditions de travail. Elle doit, au contraire, contribuer à les améliorer. La ville restera donc attentive à la qualité de l'environnement professionnel proposé aux agents. Chacun doit pouvoir disposer des moyens matériels, techniques et organisationnels nécessaires pour exercer pleinement ses missions, dans un cadre protecteur, équitable et respectueux.

## s'adapter aux évolutions des métiers et aux nouveaux besoins du service public

Cette attention portée au quotidien doit également s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi la ville encouragera chacun à évoluer au cours de sa carrière. La formation, le développement des compétences, la mobilité interne et l'accompagnement des parcours professionnels devront offrir de nouvelles perspectives aux agents. Ils devront aussi permettre à chacun de s'adapter aux évolutions des métiers et aux nouveaux besoins du service public.

Enfin, toutes ces transformations ne pourront réussir que si elles s'appuient sur une culture managériale solide et partagée, autour de valeurs simples : la confiance, la responsabilité, l'écoute et la reconnaissance. Les agents doivent pouvoir comprendre le sens des décisions prises, être associés aux évolutions qui concernent leur activité, et disposer d'espaces pour proposer des améliorations.

Leur connaissance du terrain, des métiers et des attentes des habitants constitue en effet une véritable richesse. Elle doit pleinement contribuer à l'évolution de notre organisation et à l'amélioration continue du service public.



VILLE
DE HEM

Le Guide des Orientations Politiques Hémoises a été adopté
le 1er octobre 2026 par le Conseil Municipal de HEM